



## SITUATION ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE



# LE DÉFI DES COMPÉTENCES

Pourquoi la Côte d'Ivoire doit réformer son système éducatif ?



## Table des matières

<i>Avant-propos</i> .....	v
<i>Liste des abréviations</i> .....	vi
<i>Remerciements</i> .....	vii
<i>Messages principaux</i> .....	ix
<b>PARTIE 1 : L'ETAT DE SANTE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE</b> .....	<b>1</b>
1.1 Les développements récents : Une trajectoire positive.....	2
1.2 Les perspectives de court et moyen termes.....	9
1.3 La diversification économique comme l'une des solutions pour favoriser plus de croissance.....	13
1.4 Le capital humain est un des leviers de la croissance économique.....	20
<b>PARTIE 2 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN FACE AU DÉFI DE L'ÉMERGENCE</b> .....	<b>25</b>
2.1. L'état des lieux : des efforts mais encore des retards.....	26
2.2 L'accélération des réformes est nécessaire.....	31
2.3 Des pistes pour générer des gains d'efficacité.....	35
2.4 Conclusion : un nouveau contrat social.....	43

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Les exportations et les importations ont diminué dans les 8 premiers mois de l'année 2016.....	8
Tableau 2 : Perspectives macroéconomiques à moyen terme.....	9
Tableau 3 : L'agriculture ivoirienne ne s'est guère diversifiée au cours des 25 dernières années.....	16
Tableau 4 : Répartition des actifs de 25-34 ans selon la catégorie socio-professionnelle et le niveau d'études atteint.....	30
Tableau 5 : Une comparaison régionale des éléments des coûts unitaires dans le primaire.....	37

## Table des Graphiques

Graphique 1	: Le pays avec la croissance économique la plus rapide sur le continent africain en 2016.....	2
Graphique 2	: La contribution sectorielle à la croissance économique, côté de l'offre.....	3
Graphique 3	: Les sources de la croissance économique du côté de la demande.....	4
Graphique 4	: Un taux d'inflation maîtrisé et aligné sur ceux de la région.....	5
Graphique 5	: La croissance monétaire et du crédit en légère baisse.....	5
Graphique 6	: Les comptes de l'État.....	6
Graphique 7	: Des comptes extérieurs relativement stables.....	7
Graphique 8	: La transformation structurelle de l'économie ivoirienne en deux étapes.....	14
Graphique 9	: La force de travail quitte l'agriculture et l'urbanisation s'accélère.....	14
Graphique 10	: La diversification des exportations de la Côte d'Ivoire en comparaison des autres pays...15	
Graphique 11	: Le niveau de revenu national est fortement corrélé à l'indice de développement humain, 2014.....	20
Graphique 12	: Les résultats scolaires en Thaïlande et en Côte d'Ivoire, 1975-2010 (% diplômés).....	21
Graphique 13	: La Côte d'Ivoire consacre une part importante de son PIB à l'éducation mais le niveau d'espérance de vie scolaire reste faible.....	27
Graphique 14	: La problématique de la faible qualité de l'enseignement.....	29
Graphique 15	: L'efficacité du système éducatif ivoirien demeure faible malgré de récents progrès.....	32
Graphique 16	: Deux options pour augmenter l'espérance de vie scolaire.....	34
Graphique 17	: Les salaires des enseignants ivoiriens sont relativement élevés par rapport au niveau de développement du pays.....	37
Graphique 18	: Les écoles ivoiriennes sont mal équipées et les élèves manquent d'ouvrages scolaires.....	43

## Avant-propos

Une des questions fondamentales pour la Côte d'Ivoire est de déterminer comment maintenir son économie sur une trajectoire de croissance accélérée, durable et plus inclusive, afin de réduire significativement les inégalités. Afin de stimuler le débat, ce quatrième rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire rappelle que la diversification est une des voies à considérer. La majorité des pays qui ont réussi leur émergence ont su diversifier leurs économies vers des produits de plus en plus sophistiqués, qui ont ainsi généré une plus haute valeur ajoutée et un revenu supplémentaire à leurs habitants.

Si ce quatrième rapport propose plusieurs pistes pour que la Côte d'Ivoire puisse accroître sa diversification, il souligne que cet effort va devoir être accompagné par une réforme de son système éducatif et d'apprentissage. En effet, il faut des compétences pour produire plus et mieux, et celles-ci sont en général acquises pendant les années d'école et de formation. Le système éducatif ivoirien reste aujourd'hui moins performant, malgré des efforts récents d'offrir une bonne éducation à la majorité de sa jeunesse qui passe la moitié moins de temps à l'école que celle dans les pays émergents. Les résultats scolaires sont également insuffisants puisqu'à la fin du primaire, les jeunes ivoiriens, d'après les indicateurs, lisent et calculent moins bien que les jeunes burundais, burkinabé et sénégalais. Au bout du compte, la qualité de la force de travail ne correspond pas aux attentes du marché du travail. La Côte d'Ivoire ne se trouve qu'au 172ème rang sur 188 pays dans le classement des Nations-Unies sur le développement du capital humain dans le monde.

A juste titre, les autorités ivoiriennes ne sont pas restées inactives. Elles ont entamé un certain nombre de réformes visant à améliorer la performance scolaire tant dans le cycle primaire que secondaire et tertiaire, y compris l'enseignement technique. Elles ont aussi alloué davantage de ressources budgétaires au secteur de l'éducation car il faudra plus d'enseignants, de bâtiments et d'équipements scolaires dans les années à venir.

Ce rapport plaide pour une accélération de ces réformes si le pays veut rattraper la performance des pays émergents. En particulier, mais pas exclusivement, l'efficacité de la dépense devra être améliorée avec un sentiment d'urgence. Pour cela, il faudra sans nul doute repenser la politique de ressources humaines envers les enseignants, modifier le système de subventions versées aux écoles privées et réduire les dépenses administratives car ces trois composantes comptent pour plus de 90% de la dépense publique. L'objectif ultime est de maximiser l'impact associé à chaque franc injecté dans le système éducatif, de manière à ce que la majorité des jeunes ivoiriens puissent apprendre et ainsi acquérir les compétences dont ils auront besoin pour être performants sur le marché du travail et donc espérer un avenir meilleur.

**Pierre Laporte**

Directeur des Opérations

Pour la Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso et Togo

## Liste des abréviations

BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PASEC	Programme d'analyse du système éducatif
PIB	Produit Intérieur Brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PPP	Partenariat Public-Privé
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	United States Dollar

## Remerciements

Ce rapport a été préparé sous la direction de Jacques Morisset. André Francis Ndem est le principal auteur de la deuxième partie consacrée à la problématique de l'éducation, avec la participation de Hamoud Wedoud Kamil. Guillaume Adingra a contribué aux analyses techniques et à la compilation des données. L'équipe du FMI sur la Côte d'Ivoire, dirigée par Ghura Dhaneshwar, est remerciée pour ses commentaires ainsi que Jean-Michel Marchat, Patrick Ramanantoanina, Azedine Ouerghi, Samba Ba et Alain d'Hoore. Gertrude Tah, Taleb Ould Sid'ahmed et Joseph Anoh ont aidé au formatage du rapport. Les rédacteurs du rapport ont également bénéficié des conseils et encouragements de Pierre Laporte, Lars Moller et Meskerem Mulatu.



## Messages principaux

Combien de temps la Côte d'Ivoire pourra-t-elle se maintenir sur une trajectoire de croissance accélérée et inclusive sans améliorer les compétences au sein de sa force de travail ? L'expérience internationale montre que la voie vers l'émergence est tracée en grande partie par la capacité des pays à améliorer l'efficacité de leur système éducatif et d'apprentissage. Par exemple, lors de sa course vers l'émergence la Thaïlande a multiplié par trois la proportion de ses diplômés scolaires. Les travaux de R. Barro et du prix Nobel R. Lucas ont aussi confirmé le rôle moteur (mais pas unique) du capital humain dans le développement économique à travers ses effets induits positifs sur la productivité du travail et l'innovation technologique qui permettent d'engendrer une croissance non seulement soutenue mais aussi diversifiée.

A juste titre, les décideurs de politique économique en Côte d'Ivoire ont donc placé le renforcement des compétences au centre de leur stratégie de développement économique pour les années à venir car leur pays ne se situe aujourd'hui qu'au 172ème rang sur 188 pays, selon l'indicateur de développement de capital humain proposé par les Nations Unies.

Ce quatrième rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire, après avoir passé en revue les récents développements économiques et les perspectives du pays à l'horizon 2 à 3 ans dans une première partie, s'interroge sur comment la Côte d'Ivoire peut renforcer son capital humain en améliorant son système éducatif, notamment en augmentant la qualité de la dépense publique dans ce secteur stratégique.

### **Partie 1 : L'état de santé de l'économie ivoirienne**

Au sein d'une économie mondiale et régionale fragilisée, la Côte d'Ivoire continue à se distinguer par sa bonne performance économique. En 2016, le taux de croissance de son économie devrait atteindre 7,9 %, ce qui place le pays au deuxième rang parmi les pays de l'Afrique sub-Saharienne et loin devant la moyenne continentale qui est

estimée à 1,5 %.

La légère baisse de la croissance économique par rapport à 2015 et la moyenne reportée depuis la sortie de crise politique en 2012 est expliquée par le repli du secteur agricole qui a souffert de conditions climatiques défavorables lors du premier semestre de 2016. Les autres secteurs ont continué sur leur lancée, portés par la bonne performance de la communication, de la finance, du transport, de l'énergie, et du commerce. A signaler, toutefois, le ralentissement de plusieurs indicateurs, comme la croissance du crédit au secteur privé et les importations d'équipements, qui peuvent indiquer un léger repli des activités économiques.

Les autres indicateurs économiques et financiers sont restés sous contrôle, avec une inflation maîtrisée et la hausse de la masse monétaire alignée sur le rythme de la croissance de l'économie.

Si le déficit budgétaire s'est agrandi pour atteindre 4 % du PIB en 2016, cela a été en partie la conséquence de la hausse des dépenses sécuritaires après les attentats de Grand-Bassam en mars 2016. Le Gouvernement a aussi continué de privilégier les dépenses en capital qui ont atteint 7,5 % du PIB en 2016 contre 6 % en 2013. En termes de financement, le recours aux emprunts régionaux a remplacé ceux sur les marchés globaux.

Au niveau des comptes externes, on note un renversement de tendance avec la baisse des exportations lors des huit premiers mois de 2016. Cette baisse est surtout concentrée dans les produits agricoles qui ont souffert de conditions climatiques défavorables et de la baisse du prix du cacao sur les marchés internationaux d'environ 25% depuis novembre 2015. Dans le même temps, les importations se sont aussi ralenties, notamment celles en intrants et en biens d'équipement qui ont même diminué par rapport à 2015. Le déficit du compte courant, qui s'est stabilisé autour de 1-2 % du PIB, a été aisément financé par les afflux de capitaux étrangers, en particulier les investissements directs étrangers alors que l'aide (nette) a légèrement diminué.

Les perspectives pour les 2-3 prochaines années sont positives avec un taux de croissance qui devrait graduellement converger vers 7,5 % en 2019 et des comptes budgétaires et externes sans grand changement. Ce taux de croissance devra reposer sur un regain encore plus prononcé des activités du secteur privé dans la mesure où la politique budgétaire sera limitée par les intentions déclarées des autorités de maintenir le niveau du déficit budgétaire et d'endettement dans les limites des critères accordés au sein de l'UEMOA. Ce scénario suppose aussi que l'économie ivoirienne continuera à être préservée des chocs tant externes qu'internes. Or, ceux-ci ne sont pas négligeables comme cela est mis en évidence dans le rapport.

Le défi de la Côte d'Ivoire est celui de la diversification. Bien que des progrès aient été réalisés lors de ces deux dernières décennies, le pays reste largement dépendant de quelques matières premières (notamment le cacao) et d'un secteur des services qui se caractérise par un haut degré d'informalité et de manque de compétitivité. Sommetoute, force est de constater que l'agriculture reste concentrée autour des mêmes produits depuis 1980, l'industrialisation ayant stagné au milieu des années 1990. Si les exportations sont relativement diversifiées selon les normes (modestes) du continent africain, la Côte d'Ivoire se trouve encore éloignée de la performance enregistrée par les pays émergents. Plusieurs opportunités de diversification existent comme cela est proposé dans le rapport, en combinant à la fois des actions transversales sur le climat des affaires et ciblées, basées sur les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire.

Diversifier l'économie ivoirienne est important pour non seulement réduire les risques associés aux multiples chocs externes et internes, mais aussi pour promouvoir la création de valeur ajoutée et d'emplois productifs. Ce n'est donc pas une surprise que le Gouvernement est en train de se mobiliser fortement pour chercher à diversifier son agriculture, à consolider plusieurs chaînes de transformation alimentaire, et à promouvoir les secteurs technologiques de demain.

En parallèle à ces actions, la mise en place de conditions nécessaires à l'épanouissement de la croissance économique est indispensable. La litté-

rature économique et l'expérience internationale ont mis en évidence le rôle des institutions et des infrastructures de connectivité mais il semble exister un consensus que la qualité de la force de travail sera un élément-clé pour que la Côte d'Ivoire réussisse sa diversification économique dans le moyen et long-terme. Un certain niveau de compétences est requis pour qu'un travailleur soit productif et pour maximiser l'impact du progrès technologique dans les processus de production. La différence dans les niveaux de productivité entre pays est surtout expliquée par la force de cette relation entre compétences et innovation technologique.

Or, aujourd'hui, la Côte d'Ivoire ne peut pas compter sur un niveau de capital humain qui corresponde à son ambition de devenir un pays émergent dans un avenir rapproché. Conscient de ce déficit, le Gouvernement a redirigé ses efforts vers le secteur de l'éducation, en le plaçant au centre de sa nouvelle stratégie de développement pour les prochaines années. Est-ce que ces efforts seront suffisants pour améliorer le niveau des compétences qui permettront aux jeunes ivoiriens d'atteindre leurs aspirations en termes d'emplois et de revenus ?

## **Partie 2 : le système éducatif ivoirien face au défi de l'émergence**

Après plus de 10 années de crise politique et sociale, beaucoup d'observateurs ont parlé d'une génération sacrifiée en Côte d'Ivoire. En effet, le système scolaire ivoirien a été fortement ébranlé pendant ces années d'instabilité. Après avoir été considéré comme un des fleurons éducatifs de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire se trouvait en retrait de la performance atteinte par presque tous les autres pays de la sous-région en 2011.

Le retour de la stabilité politique a été marqué par une forte volonté du Gouvernement ivoirien à remettre sur pied le système éducatif. Un effort conséquent a été déployé pour mobiliser davantage de ressources budgétaires et pour inciter le développement d'écoles privées ainsi que pour promouvoir des réformes ambitieuses, comme le droit à l'éducation gratuite jusqu'à l'âge de 16 ans. En 2016, le secteur éducatif ivoirien recevait près de 5 % du PIB en ressources budgétaires ce qui plaçait le pays parmi les

premiers sur le continent africain.

Tous ces efforts ont commencé à porter leurs fruits avec une amélioration de la performance scolaire. Les taux d'inscription et de réussite ont augmenté sensiblement au cours de ces dernières années. Pourtant force est de constater que les progrès restent insuffisants car la Côte d'Ivoire demeure en retrait de la moyenne africaine et surtout très éloignée des résultats atteints par les pays émergents. Les adolescents ne fréquentent pas assez l'école secondaire, avec des taux d'abandon et de redoublement élevés, et de nombreux élèves ne savent pas encore lire et compter convenablement à la fin de l'école primaire. Même quand ils vont à l'école, de nombreux étudiants n'apparaissent guère préparés aux besoins du marché du travail. Bref, le taux moyen d'espérance de vie scolaire en Côte d'Ivoire se situait autour de 8 ans en 2015, alors qu'il atteignait 12 ans au Cap-Vert, autour de 14 ans dans les pays émergents. Bien entendu il faut laisser du temps au temps car l'amélioration des résultats scolaires s'inscrit forcément dans la durée.

Ce bilan est partagé par les autorités ivoiriennes qui ont décidé de redoubler leurs efforts dans leur plan national de développement et leur politique sectoriel de l'éducation portant sur la période 2016-2020. Ce rapport montre que la réussite de la Côte d'Ivoire va largement dépendre de la capacité du Gouvernement à augmenter l'impact de chaque montant alloué au secteur de l'éducation sur l'espérance moyenne de vie scolaire dans le pays. Aujourd'hui, cet impact est faible avec un taux d'efficience de 1,51 année de vie scolaire supplémentaire pour un pour-cent de PIB dépensé sur l'éducation, ce qui est loin de la performance atteinte dans les pays efficients. Avec un tel taux, la Côte d'Ivoire ne pourra pas atteindre ses ambitions en termes d'éducation et de compétences, ce qui pourrait remettre en cause sa marche vers l'émergence.

Bien entendu, les autorités ne vont pas rester inactives et plusieurs réformes sont prévues afin d'augmenter le taux d'efficience du système éducatif au cours des prochaines années. L'attention est portée sur l'amélioration du contenu de l'enseignement, le recrutement de nouveaux ensei-

gnants, et la construction de nouvelles écoles. Toutefois, même en portant leurs fruits, ces réformes risquent de rester insuffisantes pour atteindre les résultats scolaires reportés par les pays émergents. En effet, même si le Gouvernement envisage d'allouer des ressources budgétaires supplémentaires dans les années à venir, l'écart de financement serait de l'ordre de 2475 milliards de FCFA sur la période 2016-25 entre ce que le Gouvernement a aujourd'hui prévu dans sa stratégie et ce qui serait nécessaire pour atteindre le niveau d'espérance de vie scolaire tel qu'il est aujourd'hui reporté dans les pays émergents. Ce résultat souligne le besoin pour la Côte d'Ivoire d'améliorer la qualité de la dépense publique, si le pays veut atteindre les résultats scolaires que sa population est en droit de revendiquer.

Le rapport suggère trois pistes de réformes qui pourraient être explorées par les autorités dans leur effort d'améliorer les résultats du système éducatif national. Ces trois pistes partent du principe que pour être efficaces, les réformes doivent s'attaquer aux principales catégories de dépenses de l'Etat, à savoir les salaires des enseignants, les subventions versées aux écoles privées, et les dépenses administratives ainsi qu'en équipements. Prises ensemble, ces trois catégories comptent pour plus de 95% des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation.

La première piste porte sur la performance des enseignants, qui est généralement vue comme le principal déterminant de la réussite scolaire. Si cette performance est tributaire de nombreux facteurs, elle est généralement associée à la politique de ressources humaines en termes de rémunérations, d'évaluation et de développement professionnel. Or, celle-ci, pourrait être améliorée en Côte d'Ivoire, plusieurs exemples proposés dans le texte pourraient servir à guider la réflexion puis l'action des dirigeants ivoiriens.

La deuxième piste concerne le système de subventions des écoles privées établi pour absorber le surplus d'élèves qui rentrent dans le premier cycle de l'école secondaire et qui ne peuvent pas trouver de la place dans les établissements publics. Il est reconnu que ce système est onéreux pour des résultats somme toute mitigés. Il est ainsi proposé plusieurs actions

pour améliorer ce système, comme la distribution de « vouchers » aux familles qui auraient alors le choix de les utiliser selon le placement de leurs enfants ; l'introduction de nouveaux critères pour décider de l'affectation des élèves (y compris la proximité) et le suivi renforcé des écoles privées de manière à mieux coordonner le versement des subventions par rapport à leur performance.

La troisième piste est basée sur un double constat. Ainsi, la Côte d'Ivoire dépense proportionnellement beaucoup en personnels administratifs mais relativement peu en équipements et matériel scolaires. De nombreuses écoles souffrent du manque d'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi que de l'absence de toilettes ; en moyenne les déficits sont plus grands que dans le reste de l'Afrique Sub-Saharienne. Les manuels scolaires sont aussi en nombre insuffisant. Comme il semble difficile d'augmenter le budget du secteur de l'éducation, la suggestion serait alors de réduire les dépenses administratives pour financer des achats d'équipements et de matériels supplémentaires.

L'amélioration de l'efficacité de la dépense publique au sein du secteur de l'éducation apparaît

indispensable pour que la Côte d'Ivoire puisse atteindre ses objectifs. Cette action est nécessaire mais il faudrait davantage car il ne suffira pas de mieux dépenser mais aussi de s'assurer que les acquis pédagogiques correspondent aux attentes du marché du travail. Pour cela, il faudra adapter le programme scolaire, y compris dans l'enseignement technique, en étroite collaboration avec le secteur privé.

Les pistes invoquées dans ce quatrième rapport économique sur la Côte d'Ivoire sont inspirées par l'expérience internationale mais devront être adaptées au contexte ivoirien. Pour cela, la mise en place d'un contrat social entre les différentes parties prenantes semble être une étape indispensable. En effet, l'amélioration du système éducatif et d'apprentissage est l'affaire de tous, y compris les enseignants, les élèves et leurs familles ainsi que le secteur privé et les dirigeants politiques. Toutes ces parties prenantes doivent s'accorder sur le chemin à prendre tout en privilégiant le bien-être collectif de manière à offrir le meilleur avenir possible aux enfants de la République de la Côte d'Ivoire.



## PARTIE 1 : L'ÉTAT DE SANTE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

1. L'économie ivoirienne devrait continuer à croître à un taux autour de 7,9 % en 2016 ; soit un léger repli par rapport aux dernières années, cependant le pays démontre sa résilience dans un contexte moins favorable avec une pluviométrie déficitaire et des risques sécuritaires accrus ainsi qu'un ralentissement global et régional.
2. Les perspectives sont bonnes avec un taux de croissance du PIB prévu qui devrait graduellement converger autour de 7,5% en 2019. La maîtrise des équilibres budgétaires et extérieurs est une réalité, bien qu'une attention particulière devra être accordée à la gestion des risques tant externes qu'internes qui ne sont pas négligeables.
3. La résilience de l'économie ivoirienne s'inscrit dans sa diversification qui, malgré des progrès, reste insuffisante car son agriculture reste concentrée autour des mêmes récoltes que dans les années 80 et son industrialisation a stagné depuis 15 ans.
4. La mise en place d'une croissance diversifiée et partagée va nécessiter une amélioration des compétences au sein du pays, notamment à travers une amélioration significative de la performance du système national d'éducation et d'apprentissage.

**En ce début d'année 2017, l'économie ivoirienne continue de bien se porter.** La croissance économique, légèrement en deçà de 8 % en 2016, reste au rendez-vous et la plupart des voyants économiques et financiers du pays sont au vert. Les perspectives sont aussi favorables pour les prochaines années, même si les risques ne sont pas inexistant dans un contexte global et régional fragilisé.

**Cette bonne performance de l'économie ivoirienne traduit en partie la volonté des autorités ivoiriennes à faire plus et mieux, notamment en cherchant à davantage diversifier leur pays.** En effet, la diversification est nécessaire pour augmenter la résilience du pays face aux chocs externes, en particulier les variations des prix des matières premières comme le rappelle l'expérience actuelle des pays pétroliers et miniers. Elle est aussi utile pour accroître la valeur ajoutée au sein de l'économie et ainsi créer les emplois productifs que la vaste majorité des ivoiriens est en droit d'attendre. L'ambition de la Côte d'Ivoire est donc de diversifier son agriculture tout en redéployant sa base industrielle et en encourageant l'essor d'une nouvelle économie de services.

**Le défi de la diversification se trouve au centre de la stratégie nationale de développement de la Côte d'Ivoire mais sa réussite dépend de plusieurs conditions.** Si la littérature économique ne s'est pas encore accordée sur l'ensemble de ces conditions, un consensus s'est toutefois constitué autour du rôle central joué par le capital humain. Ce rôle, très tôt reconnu par les pays émergents de l'Asie, s'est traduit par une amélioration spectaculaire de la qualité de leur capital humain au cours des dernières décennies. Par exemple, la Thaïlande a triplé son pourcentage de diplômés en 25 ans. Malheureusement, la Côte d'Ivoire se trouve aujourd'hui encore fort éloignée de ces standards puisque le pays n'était classé qu'au 172ème rang sur 188 pays en termes de développement du capital humain

**L'ambition de la Côte d'Ivoire est donc de diversifier son agriculture tout en redéployant sa base industrielle et en encourageant l'essor d'une nouvelle économie de services.**

à la fin 2014. Il y donc un besoin urgent de soutenir l'effort de diversification par une amélioration des compétences au sein du pays.

**Cette première partie de ce rapport est organisée comme suit.** Elle commence par une description des principaux développements récents du pays, avec une attention particulière aux équilibres budgétaires et externes. Sur cette base, les perspectives de court et moyen termes sont discutées tout en rappelant les risques tant externes qu'internes. Le défi de la diversification est ensuite exposé en examinant les progrès de la Côte d'Ivoire mais aussi en mettant en évidence certains de ses retards qui peuvent cependant se transformer en opportunités. Enfin, la conclusion souligne le rôle prépondérant du capital humain, et donc du système éducatif, qui devra accompagner tout effort de diversification dans le futur.

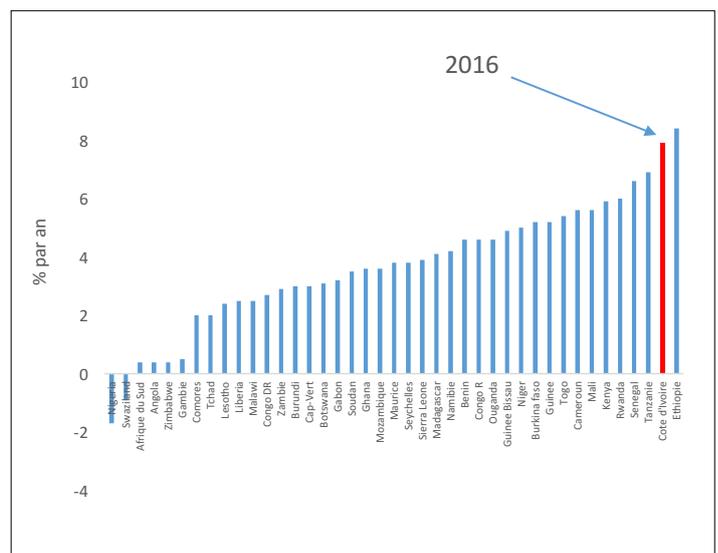
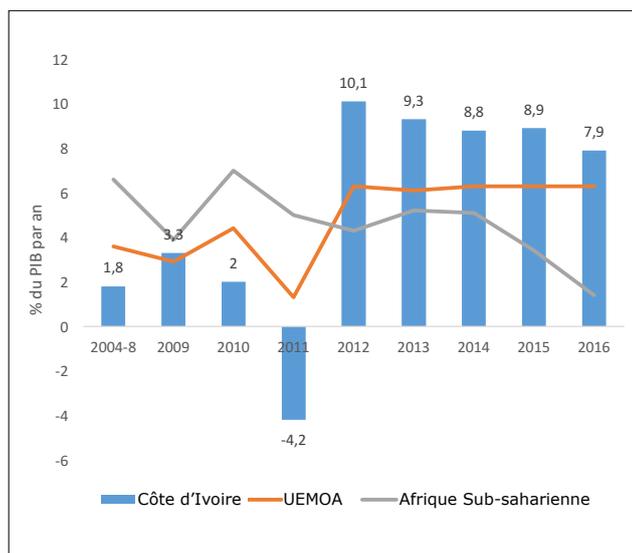
**Si certains pourraient se montrer déçus, voire inquiets par cette légère baisse cette performance économique reste remarquable car elle a pris place dans un environnement moins propice.**

### 1.1 Les développements récents : Une trajectoire positive

**Après cinq années de forte expansion économique à un rythme soutenu de 9 % en moyenne par an, la croissance du PIB devrait atteindre 7,9 % en 2016** (graphique 1). Si certains pourraient se montrer déçus, voire inquiets par cette légère baisse cette performance économique reste remarquable car elle a pris place dans un environnement moins propice, avec des conditions climatiques défavorables pendant les six premiers mois de l'année, une hausse de l'insécurité régionale et un ralentissement prononcé des activités économiques sur le continent africain. Elle démontre la résilience de la Côte d'Ivoire.

**Le taux de croissance du PIB enregistré par la Côte d'Ivoire en 2016 a été le deuxième plus rapide en Afrique sub-saharienne (graphique 1).** Il dépasse de plus de 6 % la moyenne africaine, qui n'a atteint que 1,5 % selon les estimations de la Banque mondiale.<sup>1</sup> Bref, la Côte d'Ivoire fait partie du groupe restreint de six pays africains qui ont reporté une croissance supérieure à 5,5 % en 2016.

Graphique 1: Le pays avec la croissance économique la plus rapide sur le continent africain en 2016



Source : Banque mondiale

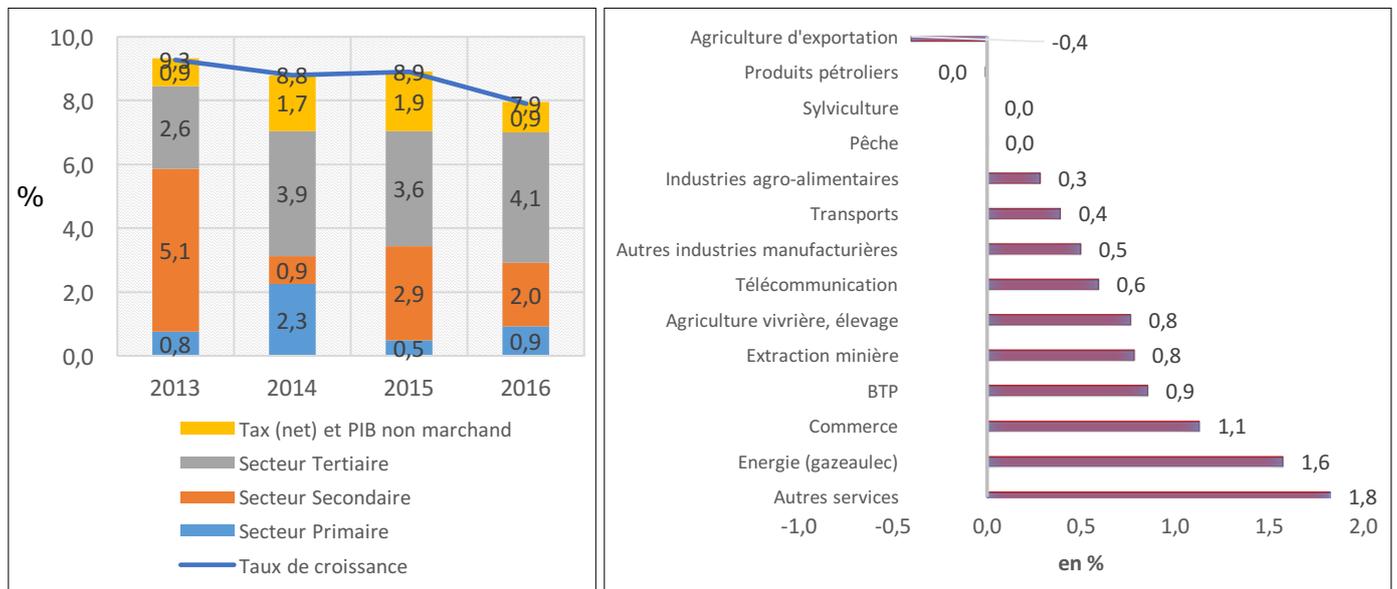
1 Banque mondiale, *Africa's Pulse*, volume 14, octobre 2016.

**La légère baisse de la croissance ivoirienne a pris place dans un contexte moins favorable que lors des dernières années, à commencer par un harmattan (« le vent du désert ») de rare violence et une pluviométrie déficitaire lors du premier semestre de l'année.** En conséquence, la production de pratiquement toutes les cultures de rente a baissé, expliquant à elle seule une diminution d'environ 0,4 % du PIB en 2016 (graphique 2). Fort heureusement, il semble que l'agriculture de subsistance et l'élevage aient mieux résisté pendant l'année, ce qui a permis au secteur primaire de contribuer pour 0,9% à la croissance économique, ce qui est supérieure qu'en 2015, mais éloigné de la performance atteinte en 2014.

**Les secteurs secondaires et tertiaires ont continué en 2016 sur leur lancée, malgré un contexte régional somme toute morose, notamment avec une hausse de l'insécurité et les incertitudes liées aux variations des prix des matières premières.** La contribution des services à la croissance reste substantielle, notamment grâce à l'expansion rapide des secteurs de l'énergie, des communications, du commerce et du transport. Il est à noter le rebond du secteur de l'énergie, traduisant les efforts du Gouvernement à accroître la production et la distribution d'électricité dans le pays. Au niveau du secteur secondaire, la construction est indéniablement restée la locomotive suivie par les activités minières et manufacturières, même si la contribution d'ensemble de ce secteur à la croissance économique s'est légèrement affaiblie en 2016 par rapport à 2015 et surtout 2013.

**En conséquence, la production de pratiquement toutes les cultures de rente a baissé, expliquant à elle seule une diminution d'environ 0,4 % du PIB en 2016.**

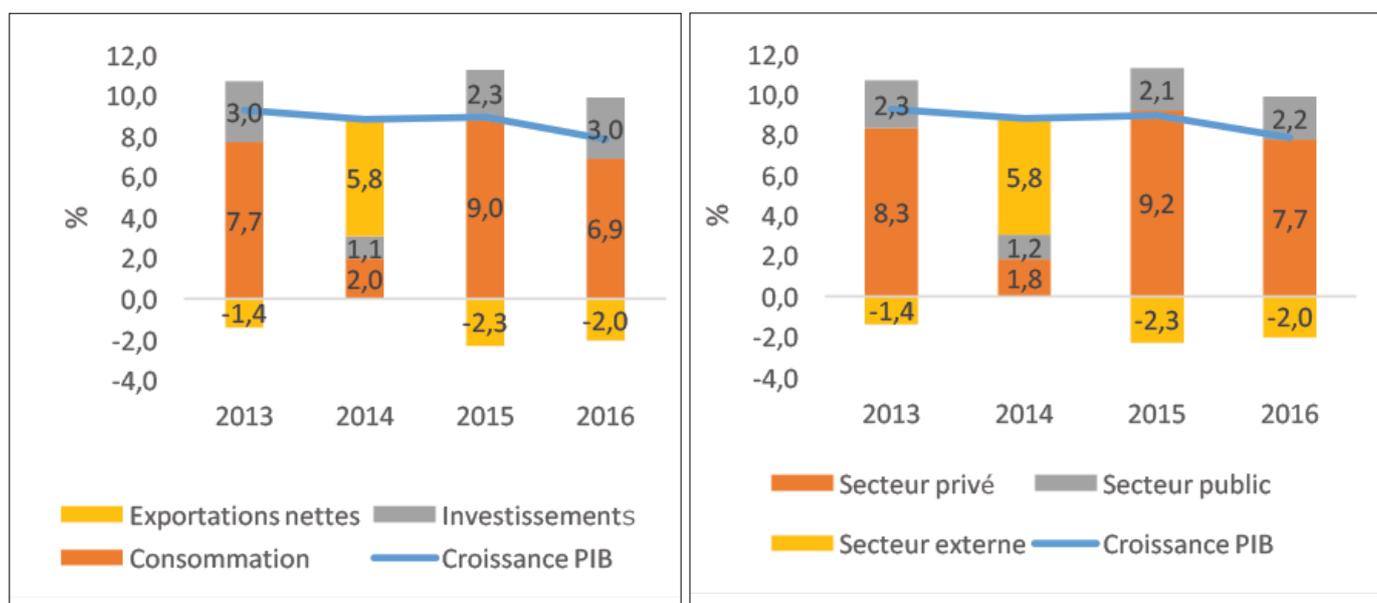
Graphique 2: La contribution sectorielle à la croissance économique, côté de l'offre



Source : MEF et Banque mondiale

**Au niveau de la demande, les tendances sont restées approximativement les mêmes qu'au cours de ces dernières années, avec une croissance économique répartie entre une hausse de la demande publique et privée** (graphique 3). L'apport (net) du secteur public transparaît dans le creusement du déficit de l'Etat, à la suite de l'expansion rapide des programmes d'investissements. La contribution du secteur privé a été moindre en 2016 qu'en 2015 en raison de la hausse moins rapide de la consommation privée. L'influence du secteur extérieur est restée approximativement la même en 2016 qu'en 2015.

Graphique 3 : les sources de la croissance économique du côté de la demande



Source : Gouvernement, Banque mondiale et FMI

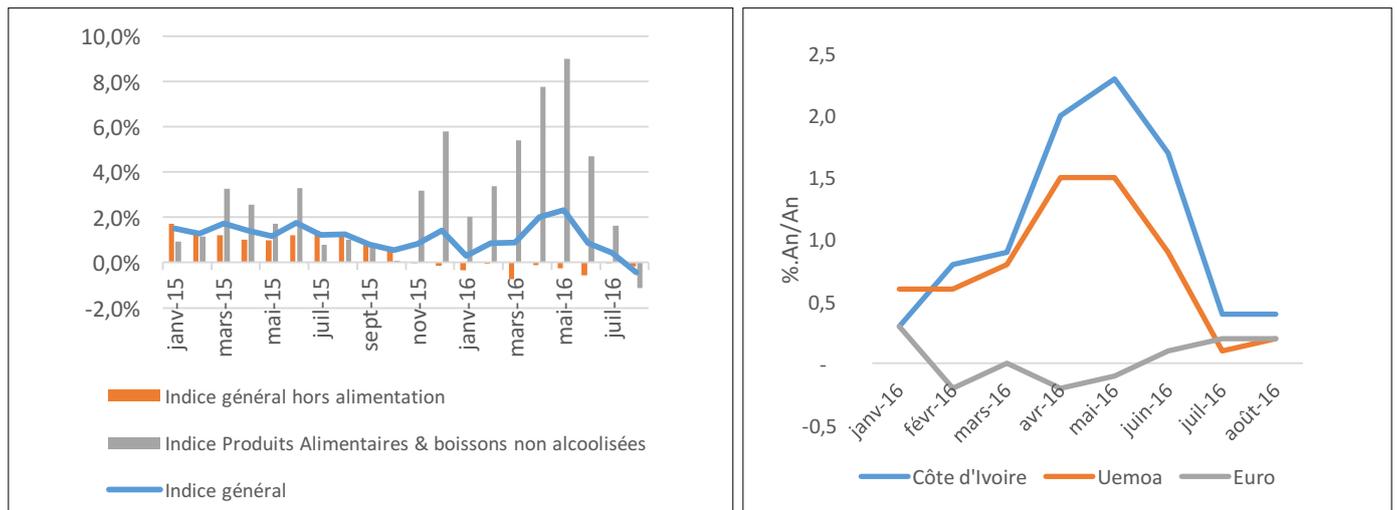
**L'inflation est maîtrisée, autour de 2 % en glissement annuel** (graphique 4). Au-delà de la politique monétaire prudente menée par les autorités régionales, ce faible taux reflète la volonté du gouvernement ivoirien à réduire le coût de la vie en assurant la transmission de la baisse du prix international de l'énergie sur les tarifs des transports et de l'électricité au niveau local. Cette baisse a permis de contrebalancer la hausse temporaire du prix de plusieurs produits alimentaires qui avait pris place entre mars et juin 2016 à la suite de pénuries sur plusieurs marchés urbains. La hausse des prix alimentaires a graduellement diminué depuis juin 2016, s'inversant même en août 2016, indiquant l'amélioration de la production agricole suite à des conditions climatiques plus favorables.

**L'expansion monétaire a continué de suivre la croissance de l'économie, reflétant la politique prudente poursuivie par la BCEAO** (graphique 5). On note toutefois un léger ralentissement en 2016 en partie expliqué par la baisse des avoirs (nets) extérieurs du système bancaire depuis mars 2016. Le système financier ivoirien a continué d'octroyer des crédits à l'économie à un taux annuel de croissance avoisinant 20 % ce qui est malgré tout une baisse par rapport à 2015. Les prêts en direction du secteur public ont contribué à environ 1/3 de cette croissance.

**Au niveau des comptes de l'Etat, le déficit budgétaire devrait se situer autour de 4 % du PIB en 2016, alors qu'il n'était que de 2,2 % en 2014** (graphique 6). Cette hausse s'explique en partie par l'accroissement des dépenses sécuritaires mais traduit aussi la politique volontariste du Gouvernement à accroître les dépenses en infrastructure, notamment sur la base de financements internes. Si cette politique se justifie pour combler les retards de la Côte d'Ivoire dans ces domaines, elle doit cependant être suivie de manière attentive notamment en raison de l'engagement des autorités à respecter le critère de convergence de l'UMEOA qui impose un déficit inférieur à 3 pour cent du PIB à partir de 2019.

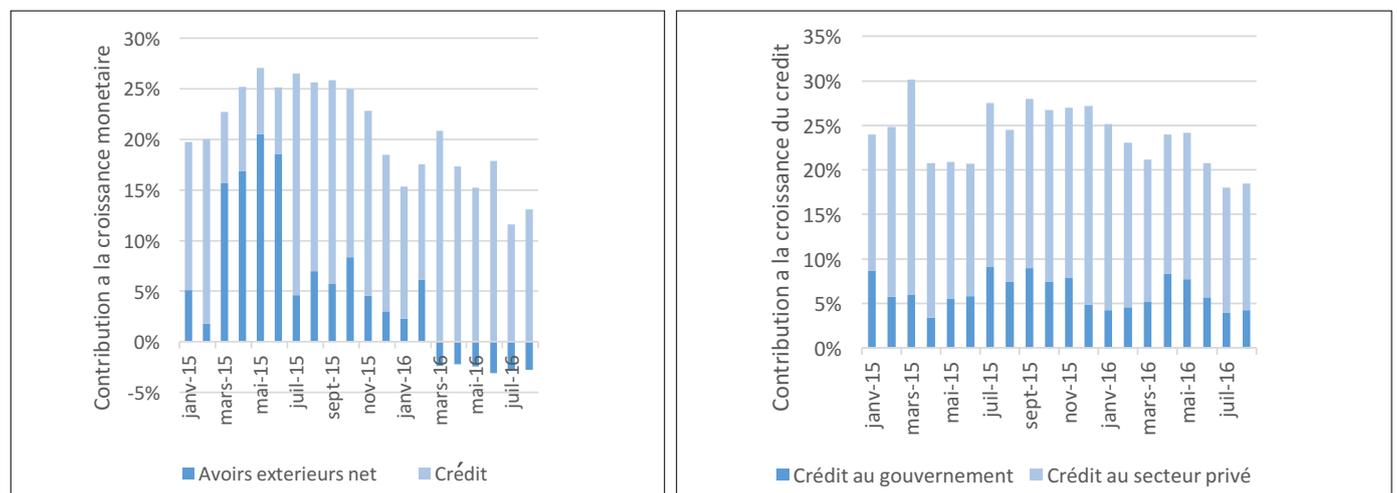
**Pour financer son déficit budgétaire, l'Etat a surtout eu recours aux emprunts domestiques (y compris sur le marché régional en FCFA).** La dette interne a augmenté de 1,4 % du PIB, alors que la dette externe a baissé de 0,9% du PIB. Ce changement de stratégie entre 2015 et 2016 reflète le différentiel de coût entre ces emprunts qui s'est inversé au cours des 12 derniers mois. Avec un montant de dette publique équivalent à 48,3% du PIB, le risque de surendettement reste modéré pour la Côte d'Ivoire.

Graphique 4 : Un taux d'inflation maîtrisé et aligné sur ceux de la région



Source : Agence Nationale de la Statistique

Graphique 5 : La croissance monétaire et du crédit en légère baisse

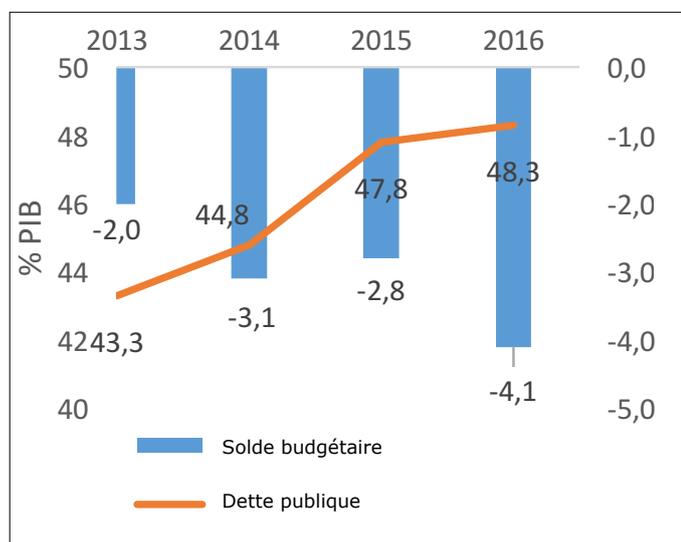


Source : BCEAO et FMI

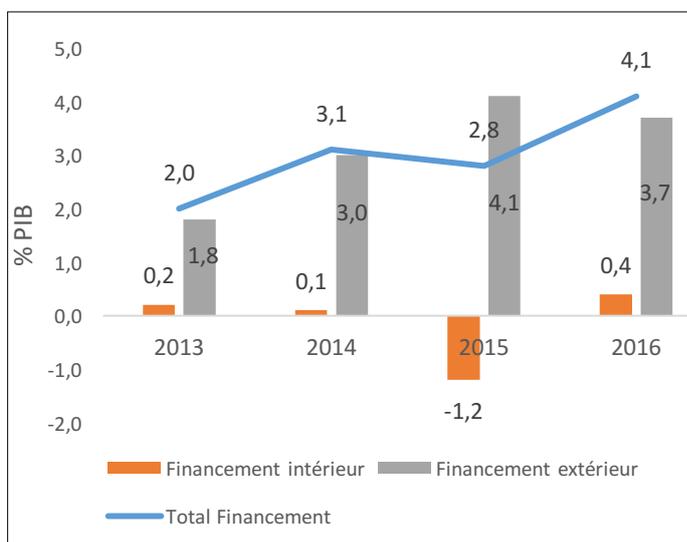
**Les dépenses publiques ont continué à s'accroître à un rythme soutenu en 2016(+1,6 % du PIB entre 2015 et 2016).** Cette hausse s'est partagée entre les dépenses courantes (+0,7 % du PIB) et surtout les dépenses en investissements (+1.1 % du PIB), qui ont atteint 7,5 % du PIB en 2016 (graphique 6).<sup>2</sup> Elle a été rendue possible grâce à la mobilisation de ressources supplémentaires, notamment fiscales. Après avoir stagné autour de 15,0-15,5% du PIB entre 2013 et 2015, un saut quantitatif de 1,6% du PIB a été réalisé en 2016 grâce à une série de réformes visant à améliorer la performance de l'administration fiscale. Par contre, les recettes non-fiscales ont chuté de 1,1 % du PIB entre 2015 et 2016.

Graphique 6: les comptes de l'État

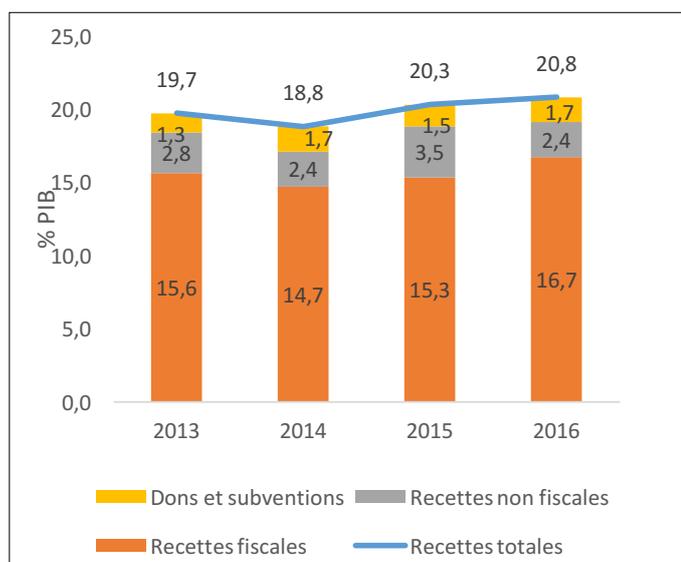
**L'évolution du solde budgétaire et de la dette publique (% du PIB)**



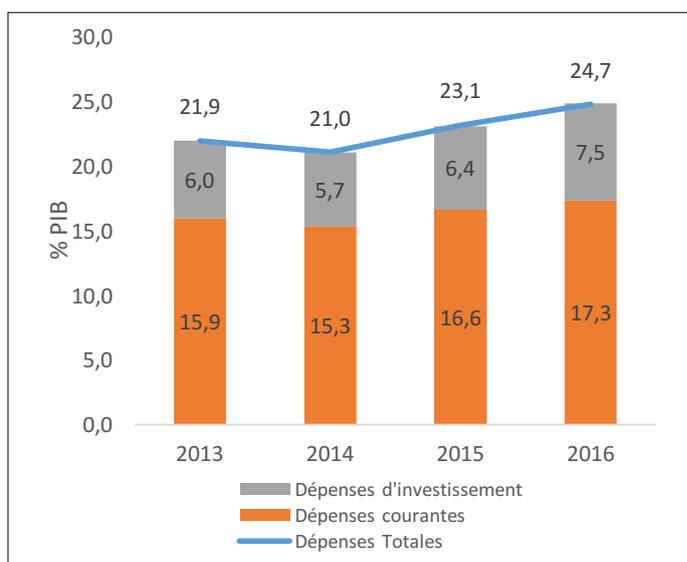
**Le financement du budget (% du PIB)**



**Composition des recettes publiques (% du PIB)**



**Composition des dépenses publiques (% du PIB)**



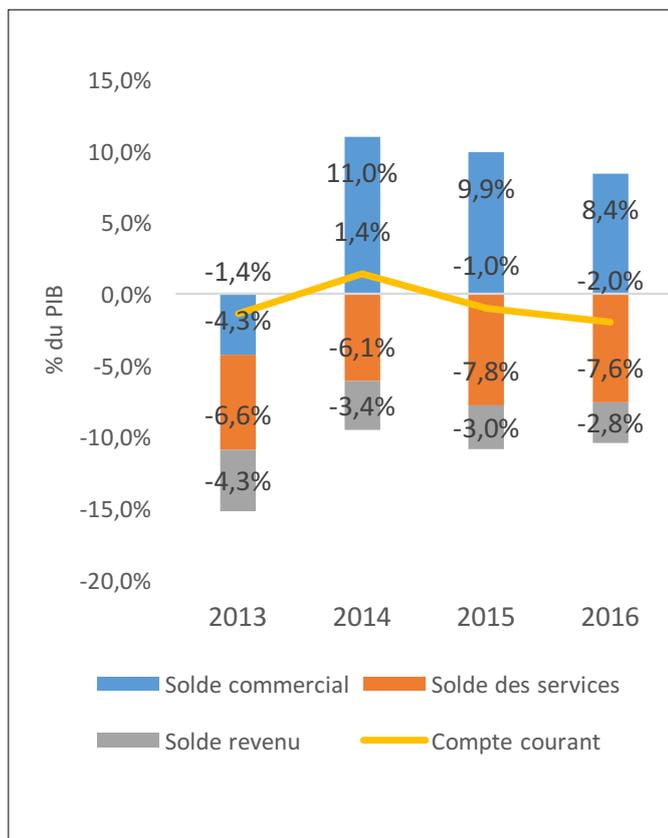
Source : Banque mondiale et FMI

<sup>2</sup> Une partie de l'accroissement des dépenses s'explique par l'inclusion d'un certain nombre d'opérations qui avaient été classées hors-budget les années précédentes.

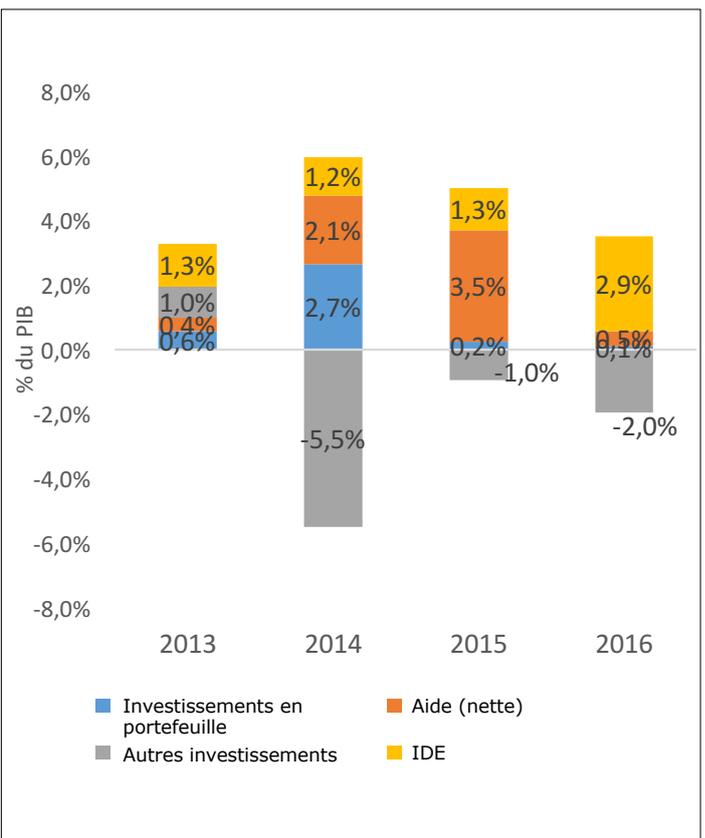
**En ce qui concerne les comptes extérieurs de la Côte d'Ivoire, le déficit de la balance en compte courant est resté autour de 1 % du PIB** (graphique 7). Ce déficit a été financé par une combinaison d'investissements directs étrangers, alors que l'aide (nette) officielle et les emprunts extérieurs (autres que libellés en FCFA sur le marché régional) sont restés modestes à cause du resserrement des conditions sur les marchés financiers globaux, y compris pour la Côte d'Ivoire. Les flux d'investissements directs étrangers ont fortement augmenté de 1,3 % du PIB en 2015 à 2,9 % du PIB en 2016, traduisant l'engouement des investisseurs internationaux dans les secteurs de la transformation agro-alimentaire et des services de consommation (notamment le commerce). Cet engouement reflète aussi un élargissement de la base des investisseurs, qui viennent d'horizons de plus en différenciés, y compris d'Asie et d'Afrique du Nord, et plus uniquement de France et d'Europe.

Graphique 7: Des comptes extérieurs relativement stables

**Un déficit de la balance du compte qui augmente faiblement**



**Une forte entrée d'investissements directs étrangers mais moins d'aide en 2016**



Source : FMI

**L'apparente stabilité de la position extérieure de la Côte d'Ivoire masque un ralentissement sensible tant des exportations que des importations pendant les 8 premiers mois de l'année 2016** (tableau 1).

Les exportations ont baissé de 13% en valeur au cours des 8 premiers mois de l'année 2016, ce qui renverse la tendance observée depuis la sortie de crise en 2012. Cette chute est surtout expliquée par le comportement des exportations de fèves de cacao et de cacao transformé ainsi que de noix de cajou, qui ont souffert de conditions climatiques défavorables au cours du premier trimestre 2016. Un autre facteur d'explication a été la baisse de 25 % du prix du cacao sur les marchés internationaux entre novembre 2015 et 2016. A titre de rappel, le cacao compte pour environ 35 % des exportations de marchandises de la Côte d'Ivoire, avec une pointe à 50% en 2015 en raison de récoltes exceptionnelles.

**Au niveau des importations, la tendance est aussi baissière durant les 8 premiers mois de l'année 2016.** Contrairement à 2014 où la baisse avait uniquement concerné les importations de biens d'équipements, les biens intermédiaires ont aussi diminué en 2016 (y compris les biens exceptionnels). Cette baisse pourrait traduire un ralentissement de l'activité économique puisqu'il existe une corrélation bien établie entre les importations et le taux de croissance économique au cours du temps. Il est cependant encore trop tôt pour conclure si la baisse récente des importations est temporaire ou va s'inscrire dans la durée.

Tableau 1: Les exportations et les importations ont diminué dans les 8 premiers mois de l'année 2016 (taux de croissance annualisé)

	2013	2014	2015	2016*
<b>EXPORTATIONS</b>	<b>23%</b>	<b>1%</b>	<b>12%</b>	<b>-13%</b>
<b>Cacao fèves</b>	15%	17%	38%	5%
<b>Noix de cajou</b>	12%	176%	2%	-7%
<b>Pétrole Brut</b>	-25%	-33%	-13%	8%
<b>Autres Produits primaires</b>	2%	-13%	-7%	3%
<b>Cacao transformés</b>	15%	19%	23%	5%
<b>Produits pétroliers</b>	12%	9%	-33%	-42%
<b>Autres Produits transformés</b>	-17%	0%	-1%	4%
<b>IMPORTATIONS</b>	<b>20%</b>	<b>-14%</b>	<b>17%</b>	<b>-8%</b>
<b>Biens de consommation</b>	-2%	11%	14%	6%
<b>Biens d'équipements</b>	95%	-53%	82%	-12%
<b>Biens intermédiaires</b>	4%	1%	-7%	-22%

Source : Calculs de la Banque mondiale sur la base des données du Gouvernement

(\*) Taux de croissance sur les 8 premiers mois de l'année en comparaison de la même période en 2015.

## 1.2 Les perspectives de court et moyen termes

**Les perspectives sont bonnes pour l'économie ivoirienne dans le court et moyen termes.** La croissance économique devrait se stabiliser autour de 8 % en se reposant sur les mêmes forces que pendant ces dernières années avec toutefois un glissement progressif vers une croissance qualitative plutôt que quantitative (tableau 2). Ce scénario repose sur l'hypothèse que les prix des matières premières (notamment du cacao et du pétrole) vont se maintenir, que la stabilité politique va perdurer, et que les conditions climatiques vont rester relativement favorables. L'influence de ces chocs sur la trajectoire de l'économie ivoirienne est discutée à la fin de cette section.

Tableau 2 : Perspectives macroéconomiques à moyen-terme

En pourcentage du PIB sauf indication contraire

	2014	2015	2016	2017 (p)	2018 (p)	2019 (p)
<b>Croissance du PIB (%)</b>	8.8	8.9	7.9	7.8	7.7	7.5
<b>Inflation (IPC, %)</b>	0,4	1,2	1.0	1.2	2.0	2.0
<b>Solde budgétaire</b>	-2,2	-2.9	-4.0	-3.8	-3.5	-3.0
<b>Solde du compte courant</b>	-1.4	-1.0	-2.0	-2.8	-2.5	-2.7
<b>Dettes publiques</b>	44.8	47.8	48.3	48.0	46.8	45.0

Notes : p = prévision.

Source : Banque mondiale

**Le scénario de base prévoit une croissance économique forte qui devrait cependant légèrement s'affaiblir par rapport aux dernières années.** Cette légère baisse s'explique par la diminution progressive de l'effet de rattrapage qui avait prévalu depuis la sortie de crise en 2012. Cet effet de rattrapage a été visible dans le retour de nombreux investisseurs privés, mais aussi dans la mise à disposition des sources de financement extérieur ayant permis de conduire une politique de dépenses ambitieuse de la part de l'Etat. La dette publique (en excluant le C2D) a d'ailleurs augmenté de près de 10% du PIB entre 2012 et 2016. De surcroît, l'examen de plusieurs indicateurs économiques et financiers qui sont en principe fortement corrélés avec la croissance du PIB suggère un ralentissement possible de la croissance dans les derniers mois de 2016. Par exemple, l'extension du crédit au secteur privé s'est ralentie ainsi que les importations de biens d'équipements et l'indice du chiffre d'affaires au sein du secteur des services.<sup>3</sup>

**Le moteur de cette croissance devrait progressivement être tenu par le secteur privé, à la vue des engagements gouvernementaux, notamment dans le récent programme avec le FMI, qui sont de réduire le déficit public et de maintenir le niveau de la dette publique au cours des prochaines années.**<sup>4</sup> Les secteurs porteurs devaient rester les services modernes, y compris les communications, la banque, et les transports ainsi que les services personnels comme l'éducation et la santé.

**De surcroît, l'examen de plusieurs indicateurs économiques et financiers qui sont en principe fortement corrélés avec la croissance du PIB suggère un ralentissement possible de la croissance dans les derniers mois de 2016.**

<sup>3</sup> Voir Ministère des Finances, *Note de conjoncture économique*, août 2016.

<sup>4</sup> Le nouveau programme du FMI a été approuvé le 12 décembre 2016. Il porte sur 3 ans. Pour plus de détails, cf. [www.imf.org](http://www.imf.org).

Ces projets incluent un métro à Abidjan, des usines électriques, et d'autres infrastructures mais aussi des partenariats dans la santé, l'éducation et la transformation agro-alimentaire.

Ces secteurs bénéficient d'une forte demande domestique, portée par la croissance démographique, l'urbanisation et l'enrichissement progressif des ménages. Leur croissance pourrait encore être stimulée par la demande régionale en raison de la position centrale de la Côte d'Ivoire dans l'espace UEMOA. Il faudra aussi que cette croissance espérée au sein des services soit accompagnée par des gains de compétitivité qui permettront une diversification graduelle de l'économie ivoirienne, notamment vers un regain de l'industrialisation. Parce que cette problématique de la diversification est centrale pour la Côte d'Ivoire, elle sera examinée en profondeur dans la prochaine section.

**En attendant, il convient de souligner que la participation du secteur privé à la croissance économique devrait aussi se manifester à travers le programme ambitieux de partenariats privés-publics (PPP).** Le Plan National de Développement a identifié plus de 100 partenariats potentiels, dont une vingtaine sont déjà en état de préparation avancée. Ces projets incluent un métro à Abidjan, des usines électriques, et d'autres infrastructures mais aussi des partenariats dans la santé, l'éducation et la transformation agro-alimentaire.

**Au niveau de la politique budgétaire, comme mentionné auparavant, l'objectif du gouvernement ivoirien est de graduellement converger vers les critères accordés au sein de l'espace de l'UEMOA, notamment un déficit budgétaire qui ne devrait pas dépasser 3 % du PIB en 2019.** Pour cela les autorités misent sur la hausse progressive des revenus domestiques grâce à une plus grande efficacité de leur administration fiscale qui ne fonctionne pas encore à plein régime. Cette stratégie suppose aussi un contrôle des dépenses de fonctionnement, notamment de la masse salariale qui devrait se réduire de 0.5-0.8% du PIB sur la période 2016-19 pour ainsi laisser un espace suffisant aux dépenses d'investissements et aux programmes de couverture sociale comme l'accès à l'éducation pour tous et les soins gratuits pour les populations indigentes. En parallèle, la dette publique devrait se réduire autour de 45% du PIB à l'horizon 2019.

**En ce qui concerne les comptes externes, il existe une certaine incertitude liée au comportement tant des exportations que des importations.** En supposant un contexte global relativement stable et porté vers une reprise graduelle de la croissance économique (en ligne avec les prévisions de la Banque mondiale et du FMI), les flux commerciaux en provenance et en direction de la Côte d'Ivoire devraient sensiblement augmenter au cours des prochaines années. Les exportations devraient répondre favorablement aux efforts de diversification des chaînes agro-alimentaires, alors que les importations en biens d'équipement et d'intrants devraient suivre le rythme de la demande domestique. Le déficit de la balance courante, prévu autour de 2-3 % du PIB, devait être couvert par une combinaison d'investissement directs étrangers, d'aide officielle et d'emprunts non-concessionnels.

Un environnement avec des risques multiples

**Les risques externes et internes, qui pourraient perturber la bonne marche de l'économie ivoirienne, ne sont pas inexistantes.** Au niveau des risques externes, la Côte d'Ivoire reste tributaire des prix de ses principaux

produits commerciaux, notamment le cacao et le pétrole, qui pourraient aussi ricocher sur un certain nombre de prix domestiques comme le transport et l'énergie. Une attention particulière devra être donnée au prix du cacao, en baisse de 25 % depuis la fin 2015, car il affecte non seulement les recettes de l'Etat, mais il se répercute aussi sur le prix bord champ à travers la formule utilisée par le Gouvernement. La moindre variation du prix du cacao a une importance considérable pour la Côte d'Ivoire car ce produit constitue environ 1/3 des exportations du pays et touche près de 6 millions de familles. Les perspectives pour 2017 ne semblent pas indiquer un rebond, au contraire une légère baisse de 2 % est anticipée par la Banque mondiale, en raison de la hausse des stocks de 33 à 38%, et des incertitudes sur la demande.<sup>5</sup> A terme, il pourrait être envisagé un scénario pessimiste où le prix du cacao continue de glisser, alors que celui du pétrole augmenterait graduellement au cours du temps.

**Ensuite, la Côte d'Ivoire est influencée par la croissance économique au sein de ses principaux partenaires commerciaux.** Le ralentissement des deux locomotives africaines que sont le Nigéria et l'Afrique du Sud n'est pas une bonne nouvelle, même si ces deux pays ne comptent que pour une part infime du commerce international de la Côte d'Ivoire. Dans le même ordre d'idée, la recrudescence des risques terroristes pourrait toucher l'économie nationale ainsi que les tendances protectionnistes qui pourraient se manifester en Europe et aux USA à la suite du récent referendum (Brexit) et des élections présidentielles.

**Enfin, le renchérissement prévu du coût des emprunts tant sur les marchés régionaux que globaux pourrait influencer sur l'équilibre budgétaire, à travers une hausse du service de la dette.** Ce risque n'est pas entièrement maîtrisable car il dépend en partie de la politique monétaire américaine. Jusqu'à présent, la Côte d'Ivoire a été relativement épargnée puisque son risque-pays (mesuré par le spread sur le marché secondaire de la dette) est le plus bas du continent africain après la Tanzanie.<sup>6</sup> Un resserrement des conditions des crédits par la BCEAO, tel qu'il a commencé à être mis en œuvre en décembre 2016, pourrait aussi renchérir l'endettement au sein de la sous-région.

**Au-delà des incertitudes liées à l'évolution de l'économie globale, la performance économique reste en partie associée aux conditions climatiques, notamment à travers leurs impacts sur la production agricole.** La chute de la production de cacao et des principales cultures de rentes observée lors du premier semestre 2016 a été principalement expliquée par la violence de l'Harmattan.

**Plusieurs risques internes ne sont pas à écarter.** Bien que le climat politique soit apaisé, les enjeux électoraux à venir comme la préparation des élections présidentielles en 2020 peuvent influencer sur la conduite de politique économique, notamment dans un contexte où les dépenses publiques devront rester sous contrôle.

**Une attention particulière devra être donnée au prix du cacao, en baisse de 25 % depuis la fin 2015, car il affecte non seulement les recettes de l'Etat, mais il se répercute aussi sur le prix bord champ à travers la formule utilisée par le gouvernement.**

<sup>5</sup> Banque mondiale, *Commodity markets Outlook*, Octobre 2016.

<sup>6</sup> Source: EMBI.

**Dans tous les cas, la marge de manœuvre sera certainement étroite au niveau de la politique budgétaire.** Les autorités devront maintenir l'équilibre budgétaire, tout en mettant en œuvre leurs programmes de dépenses sociales et en infrastructure. Cela va nécessiter un effort considérable en termes de mobilisation de recettes de manière à éviter le recours excessif à l'endettement, alors que le taux de recouvrement de certains impôts (notamment la TVA) reste faible. Les dépenses en personnel devront diminuer en pourcentage du PIB ce qui nécessitera une politique salariale et d'embauche modeste. En outre, les autorités devront faire preuve de vigilance car les risques de dérapages existent dans un certain nombre des secteurs parapublics susceptible de perturber les finances publiques. Si des efforts ont été produits dans le secteur de l'énergie avec l'adoption d'une nouvelle grille tarifaire pour l'électricité en juillet 2016 et le rééchelonnement de la dette de la société de raffinage, il existe encore des incertitudes sur la politique de redressement poursuivie par les autorités pour plusieurs établissements financiers publics ou sous tutelle de l'Etat.

**Si ces risques para budgétaires sont relativement bien connus (ils ont déjà fait l'objet d'analyse dans les précédents rapports), le risque associé à la prolifération des partenariats privés-publics a reçu moins d'attention.** Pourtant, comme expliqué dans l'encadré ci-dessous, il devient une source de préoccupation.

#### **Les risques contingents associés au PPP doivent être bien évalués**

Les partenariats privés-publics (PPPs) sont au centre de la stratégie de la Côte d'Ivoire depuis le retour de la stabilité politique. Approximativement 5 à 6 projets d'investissement d'infrastructures ont été menés de cette manière entre 2012 et 2016 (y compris le fameux troisième pont) pour un montant d'environ 5 milliards de dollars US. Pour la période 2016-20, le Gouvernement a identifié près de 100 projets, dont au moins une vingtaine sont bien avancés pour un montant proche de 20 milliards de dollars US.

Les PPPs présentent le double avantage de réduire le recours au budget de l'Etat en faisant appel aux capitaux privés et de permettre les transferts technologiques et de compétences qui sont souvent plus importants que dans le secteur public. Or, la participation du secteur privé ne signifie pas qu'il n'y aurait plus de risques pour le budget de l'Etat.

Au-delà des limites de capacité technique ou de négociations, le risque pour le budget de l'Etat peut être individuel et/ou systémique. Le risque individuel est celui associé à chaque projet qui doit bien être évalué par les autorités. Il existe un risque commercial ou légal par exemple si l'Etat doit palier aux obligations du partenaire privé en cas de rupture de contrats ou si un revenu minimal est garanti à l'opérateur privé (comme pour le troisième pont à Abidjan). Le risque systémique est celui lié à l'ensemble des projets, qui devient ainsi vulnérable à des chocs exogènes. Il est différent du premier dans le sens où les risques individuels peuvent être faibles mais l'exposition de l'Etat devient importante si le portefeuille de projets atteint une taille considérable. Si le risque associé à chaque projet n'est que de 10% en moyenne, le risque total pourrait néanmoins atteindre 2 milliards de dollars si l'ensemble de projets PPP est de 20 milliards.

Le gouvernement ivoirien se doit de mettre en place un système intégré de gestion de risques, qui est encore à l'objet d'études, avec une certaine urgence de manière à mieux contrôler les risques contingents associés aux PPPs existants et à venir.

### 1.3 La diversification économique comme l'une des solutions pour favoriser plus de croissance

**Prémunir la Côte d'Ivoire à l'encontre des risques tant externes qu'internes est essentiel pour le maintien d'une croissance stable et soutenue.** En parallèle, il y a aussi un besoin pressant de découvrir de nouveaux moteurs de croissance dans la mesure où l'effet de rattrapage qui a prévalu lors de ces dernières années a fort logiquement commencé à s'estomper. Ce double enjeu justifie l'attention donnée à la diversification de l'économie dans le Plan National de Développement pour la période 2016-20.

**L'expérience internationale et la théorie économique ont montré que la diversification est utile tant pour accroître la résilience d'une économie que pour augmenter sa productivité au cours du temps.** Une plus grande diversité réduit les risques selon le principe bien connu qu'il vaut mieux ne pas mettre tous les « œufs dans le même panier ». Dans ce sens, A. Deaton a argumenté que la diversification de l'agriculture vers l'industrie est essentielle pour contrer la baisse séculaire des prix relatifs des matières premières par rapport aux produits transformés.<sup>7</sup> Au-delà de la gestion des risques, la diversification devient un instrument pour améliorer la qualité de la croissance en promouvant l'innovation technologique et la productivité de la main d'œuvre (Romer, 1990).<sup>8</sup>

**Empiriquement, les économies avec une plus grande diversification, notamment en matière d'exportations, enregistrent de meilleures performances économiques à long terme.**<sup>9</sup> Une récente étude a calculé qu'une baisse d'un point dans l'indice de concentration des exportations d'un pays africain entraîne une augmentation de son taux de croissance d'environ 0,3-0,8 %.<sup>10</sup> Selon ce calcul, si la Côte d'Ivoire parvenait à accroître la diversification de ses exportations à la hauteur de celle du Kenya, son taux de croissance pourrait augmenter de 8,5 % dans le long terme. Si elle rejoignait la performance de l'Afrique du Sud ou du Vietnam, sa croissance pourrait s'accroître de plus de 10 %. L'enjeu est donc de taille pour la Côte d'Ivoire.

*La diversification de la Côte d'Ivoire est en marche...*

**A la vue de l'importance de la diversification dans la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire, il convient de s'interroger si celle-ci n'est pas déjà en marche.** Il y a au moins deux critères qui indiquent une diversification progressive de l'économie ivoirienne. Premièrement, les activités économiques ainsi que les emplois se déplacent en provenance de l'agriculture vers l'industrie et les services (graphique 8). Ce déplacement a commencé par une première étape (1960-82) qui correspondait à la vague d'industrialisation alors que la part des services a eu tendance à décliner

**Si la Côte d'Ivoire parvenait à accroître la diversification de ses exportations à la hauteur de celle du Kenya, son taux de croissance pourrait augmenter de 8,5 % dans le long terme.**

7 A. Deaton and G. Laroque, *On the Behavior of Commodity Prices*, The Review of Economic Studies, Vol. 59, No. 1 (Jan., 1992).

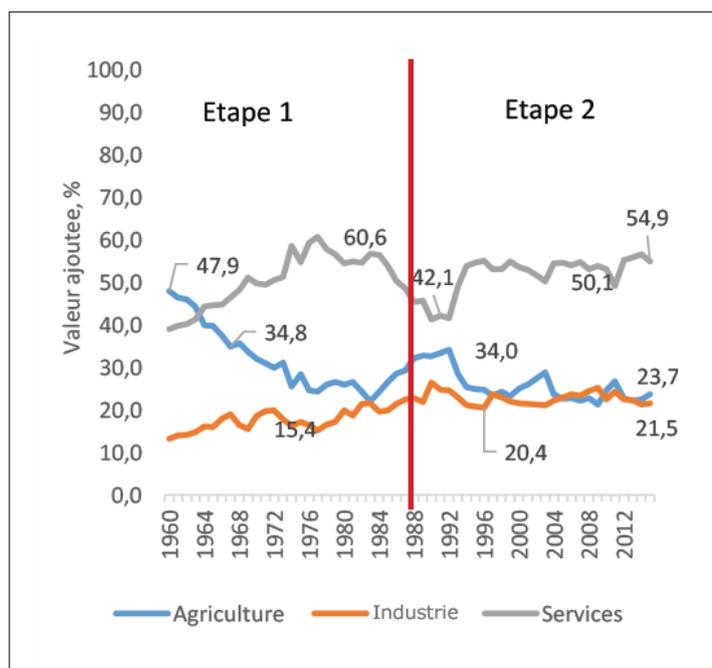
8 Paul M. Romer, *Endogenous Growth*, Journal of Political Economy, 1990, vol. 98, no. 5.

9 FMI, Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa Multi-speed Growth, Octobre 2016; Hesse, Heiko (2008), *Export diversification and Economic Growth*, Working Paper No 21, Commission on Growth and Development of The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 36 pages. Lederman, D. and W. F. Maloney (2007), *Trade Structure and Growth*, dans Natural Resources: Neither Curse nor Destiny (eds.) D. Lederman and T.N. Srinivasan, Stanford University Press, Palo Alto.

10 L. Hodey, A. Oduro et H. Senazda, *Export Diversification and Economic Growth in Sub-Saharan Africa*, Journal of African Development, 2015.

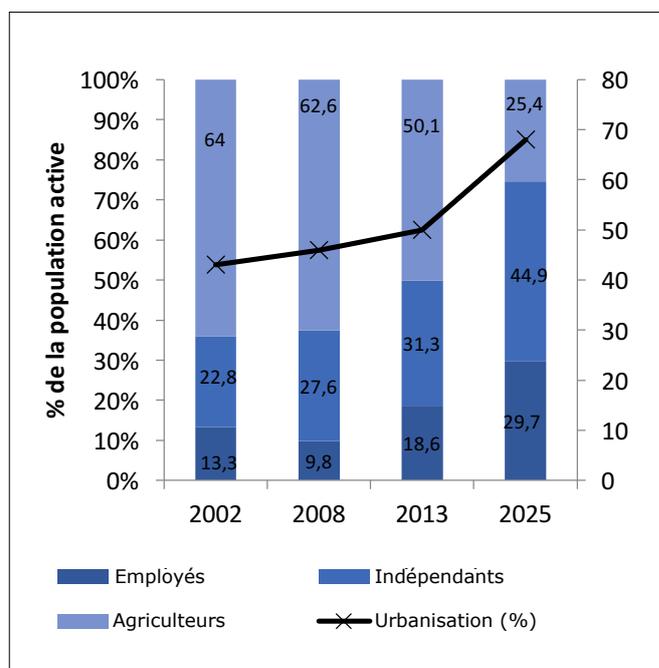
durant cette période. La deuxième étape se manifeste à partir de 1992 quand la progression du secteur industriel s'est stoppée en faveur de l'essor du secteur des services. La transformation de l'économie ivoirienne s'est accompagnée par une urbanisation progressive du pays (graphique 9).

Graphique 8 : La transformation structurelle de l'économie ivoirienne en deux étapes



Source : Gouvernement

Graphique 9 : La force de travail quitte l'agriculture et l'urbanisation s'accélère

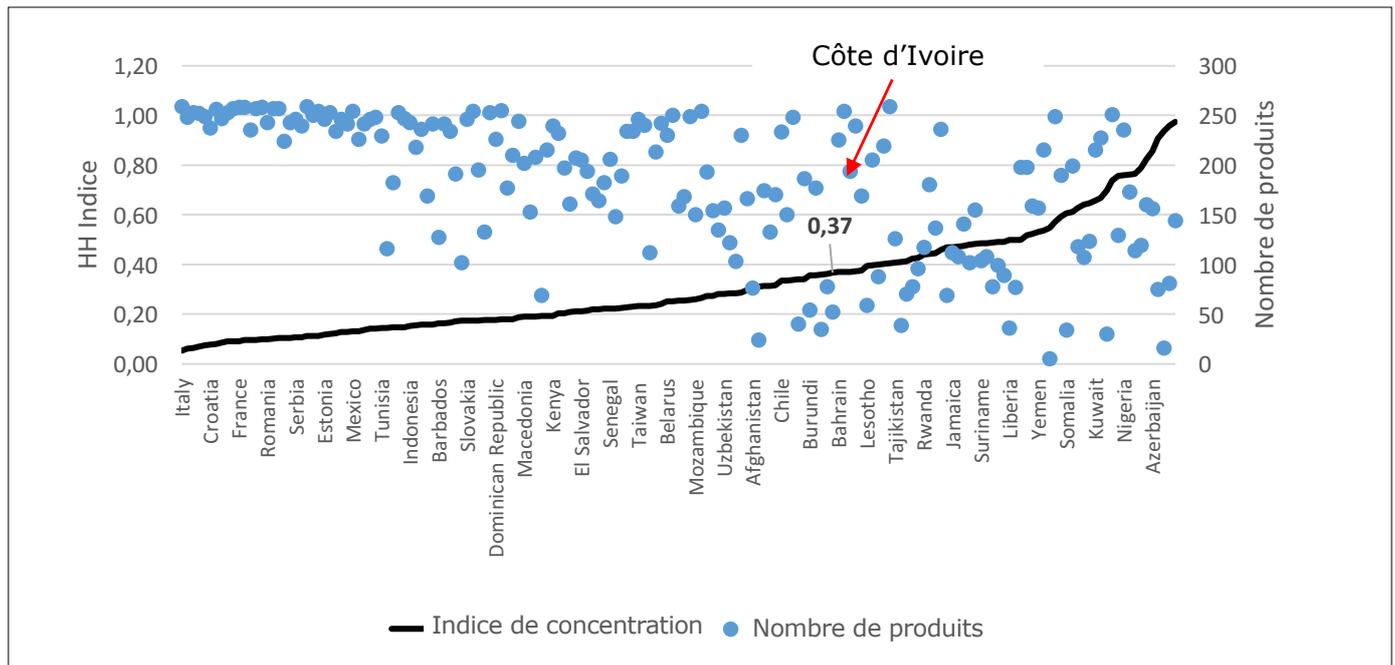


**Le deuxième critère qui permet d'avancer que l'économie ivoirienne est en train de se diversifier se trouve dans l'évolution de la composition des exportations du pays.** Depuis 1995, le nombre de produits exportés ainsi que celui de marchés destinataires ont augmenté de manière substantielle, si bien qu'aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est, après le Sénégal, le pays de l'UEMOA qui reporte l'indice de concentration des exportations le moins élevé (graphique 10). Pourtant, la Côte d'Ivoire (avec un indice de 0.34 en 2014) reste encore éloigné de la diversification atteinte par les pays émergents comme l'Afrique du sud ou le Vietnam et même des autres pays africains à l'instar de l'Ouganda ou le Kenya.<sup>11</sup>

**Si la diversification de l'économie ivoirienne est en marche, celle-ci reste encore partielle sur au moins deux aspects.** Contrairement à de nombreux pays émergents, la Côte d'Ivoire n'a pas encore réussi à diversifier son agriculture et à promouvoir l'expansion de son secteur industriel. L'absence de ces deux moteurs mérite une attention particulière car elle pourrait mettre en péril les efforts actuels du Gouvernement.

11 De même le degré de complexité des exportations ivoiriennes reste faible en comparaison des pays émergents. Pour plus de détails, cf. FMI, *Fostering Sustainable Economic Growth*, in Selected Issues, juin 2016.

Graphique 10 : La diversification des exportations de la Côte d'Ivoire en comparaison des autres pays



Source : UNCTAD

**Si le poids de l'agriculture dans l'économie ivoirienne a diminué, ce secteur s'est en lui-même très peu diversifié au cours des 25 dernières années** (tableau 3). Le poids des cultures traditionnelles (patate douce, manioc, canne à sucre, huile de palme, plantains et cacao) est pratiquement resté inchangé entre 1990 et 2013, comptant pour approximativement  $\frac{3}{4}$  de la production totale. Cela signifie que la production de produits avec une plus haute valeur ajoutée comme les légumes et les fruits n'ont guère progressé durant cette période. En outre, la part des aliments transformés est restée autour de 7 % de la production agricole totale entre 1990 et 2013, ce qui montre le manque de dynamisme des activités de transformation pendant cette période.

**La diversification agricole est certainement une opportunité que la Côte d'Ivoire se doit d'exploiter dans les années à venir.** Plusieurs pays agricoles, comme le Kenya et la Thaïlande, ont misé sur cette stratégie pour accroître leur productivité et ainsi réduire la pauvreté dans leur monde rural. Au Kenya, les cultures traditionnelles représentaient 82 % de la production agricole en 1970 contre seulement 32 % en 2010. Ce glissement reflète le succès de l'horticulture kenyane qui a fait la renommée du pays dans les récentes années. Une stratégie similaire a été poursuivie dans les pays émergents à forte dominance agricole, ce qui leur a permis non seulement d'offrir des opportunités de revenus plus élevés à leurs agriculteurs mais aussi à mieux maîtriser leur exode rural vers les villes. Ce dernier équilibre est une des préoccupations des dirigeants ivoiriens.

**En outre, la part des aliments transformés est restée autour de 7 % de la production agricole totale entre 1990 et 2013.**

Tableau 3 : L'agriculture ivoirienne ne s'est guère diversifiée au cours des 25 dernières années

	1990	2013	
Total des cultures et aliments transformés (tonnes)	14 131 631	23 643 640	
Cultures (% du total)	93%	93 %	
Patate douce (% des cultures)	24%	26%	
Manioc (% des cultures)	11%	11%	
Canne à sucre (% des cultures)	10%	9%	
Huile de Palme (% des cultures)	10%	8%	
Plantains (% des cultures)	8%	7%	
Fèves de cacao (% des cultures)	6%	7%	Faible diversification des produits agricoles
Riz (% des cultures)	5%	9%	
Autres (% des cultures)	26%	23%	
Aliments transformés (% du total)	7%	7%	Faible transformation des produits agricoles

Source : FAO

**Si ces contraintes affectent tous les secteurs de l'économie, elles sont plus pesantes pour les industries manufacturières où les marges de profit sont généralement moins grandes car la concurrence internationale y est plus intense que dans les autres secteurs.**

**Après une vague d'industrialisation jusqu'au début des années 90, le poids de l'industrie dans l'économie ivoirienne est resté stagnant.**

Cette stagnation est en premier lieu expliquée par la faible compétitivité de l'économie ivoirienne, souffrant de nombreuses contraintes comme cela est capté par l'indice de compétitivité compilé par le *World Economic Forum* qui plaçait la Côte d'Ivoire au 91ème rang sur 140 pays dans le monde en 2015.<sup>12</sup> Les principales contraintes se trouvent dans le manque d'accès aux infrastructures de base (notamment l'électricité) et aux crédits ainsi que dans la lourdeur de la fiscalité et de nombreuses procédures administratives. Si ces contraintes affectent tous les secteurs de l'économie, elles sont plus pesantes pour les industries manufacturières où les marges de profit sont généralement moins grandes car la concurrence internationale y est plus intense que dans les autres secteurs. Le manque de dynamisme du secteur industriel en Côte d'Ivoire est aussi la conséquence de l'évolution mondiale au sein de ce secteur qui est devenu plus capitalistique et intense en technologie au cours des dernières décennies.<sup>13</sup> Si un pays en développement pouvait s'introduire dans la lutte mondiale grâce à une main d'œuvre plus compétitive, comme les pays asiatiques dans les années 80 et 90, cela est devenu plus compliqué aujourd'hui.<sup>14</sup>

**Toutefois, l'industrialisation de l'économie ivoirienne doit rester une priorité.** La création d'emplois productifs, notamment dans les villes, va nécessiter l'émergence d'entreprises fortes et concurrentielles. Si certaines

<sup>12</sup> World Economic Forum: [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_ACR\\_2015/Africa\\_Competitiveness\\_Report\\_2015.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_ACR_2015/Africa_Competitiveness_Report_2015.pdf)

<sup>13</sup> Mc Kinsey, *Manufacturing the future: The next era of global growth and innovation*, novembre 2012.

<sup>14</sup> Une des conséquences de cette évolution est que certains pays sont en train de se diversifier en développant leur secteur de services. Cette stratégie a notamment été poursuivie par l'Inde, avec un certain succès. Voir, H. Jacoby et B. Dasgupta, *Changing Wage Structure in India in the Post-Reform Era: 1993-2011*, World Bank Policy Research Paper, 7426, septembre 2015.

de ces entreprises peuvent émerger du secteur des services, force est de constater que la plupart des secteurs modernes (banques, communications, transports) n'offrent pas des débouchés énormes en termes d'emplois car ils restent fortement intensifs en technologie et en capital. Il est estimé que ces secteurs comptent pour moins de 5 % de l'emploi en Côte d'Ivoire, alors que le commerce informel compte pour presque 25%. Pour D. Rodrik, l'essor d'un secteur manufacturier reste une des solutions prioritaires pour absorber la rapide croissance de la force de travail et créer des emplois productifs.<sup>15</sup>

**Pour la Côte d'Ivoire, le défi est donc d'identifier les actions qui pourraient aider à rendre son secteur manufacturier concurrentiel sur le plan international voire régional.** Ce défi impose une combinaison de mesures transversales sur le climat des affaires et d'actions ciblées basées sur les avantages comparatifs du pays. Bien que le gouvernement ivoirien ait déjà entamé des réformes pour améliorer la compétitivité de son climat des affaires, celles-ci doivent être accélérées pour que les entreprises manufacturières puissent évoluer dans un cadre propice à leur essor. Il est important d'améliorer l'accès au crédit comme cela avait été souligné dans le deuxième rapport sur l'économie ivoirienne.<sup>16</sup> L'imposante armada de procédures administratives, tant au niveau de la fiscalité, de l'appareil judiciaire et régulateur que du marché du travail doit être simplifiée et assouplie pour abaisser les coûts des entreprises et encourager leur formalisation. Le Gouvernement se doit aussi de réduire les barrières à l'entrée dans les secteurs prioritaires de manière à encourager la concurrence, qui est elle-même le meilleur moyen pour promouvoir l'innovation technologique dans le sens large du terme, ce qui implique l'adoption et l'adaptation de mécanismes efficaces de production et de commercialisation par les entreprises opérant en Côte d'Ivoire.

**En parallèle à ces réformes transversales, les autorités ont ciblé plusieurs sous-secteurs –notamment le cacao et l'anacarde- avec l'objectif d'augmenter la part des produits transformés à travers le développement de chaînes de valeurs.** Plusieurs actions concrètes sont déjà en place, qui devraient mener à une transformation accrue de ces produits avec des cibles ambitieuses d'ici 2020. Il y a aussi un effort de rendre plus attractif le secteur technologique ainsi que celui des services personnels (comme l'éducation et la santé) où le pays peut profiter de sa position stratégique au sein de la sous-région. En plus de ces actions sectorielles, le Gouvernement a adopté une approche visant à promouvoir les investissements dans des lieux stratégiques. L'optimisation de l'espace économique inclut Abidjan, en particulier son port et ses espaces industriels aménagés, mais aussi les villes secondaires comme Bouaké et San Pedro.

**Au-delà de ces actions ciblées basées sur les avantages comparatifs traditionnels de la Côte d'Ivoire, une politique plus ambitieuse de diversification pourrait être menée.** Cette politique devrait être axée sur les exportations car celles-ci permettraient aux entreprises concernées d'atteindre plus facilement les seuils de production nécessaires aux rendements

**Le Gouvernement se doit aussi de réduire les barrières à l'entrée dans les secteurs prioritaires de manière à encourager la concurrence, qui est elle-même le meilleur moyen pour promouvoir l'innovation technologique**

<sup>15</sup> D. Rodrik, *The past, the present and the likely future of structural transformation*, 2014.

<sup>16</sup> Banque mondiale, *La course vers l'émergence : Pourquoi la Côte d'Ivoire doit ajuster son système financier*, juillet 2016.

**Il s'agirait pour la Côte d'Ivoire de déceler les produits qui sont importés dans la sous-région et qui pourraient être produits compétitivement en Côte d'Ivoire.**

d'échelle, qui sont de plus en plus importants dans l'industrie manufacturière.<sup>17</sup> Bien qu'une politique de développement manufacturier axée sur le marché local reste possible, celle-ci est contrainte par le pouvoir d'achat relativement limité d'une grande partie de la population ivoirienne.<sup>18</sup> L'orientation vers les exportations permet aussi d'utiliser la concurrence internationale comme un garde-fou à la politique industrielle du Gouvernement, afin d'éviter de soutenir des efforts dans des secteurs qui n'ont pas forcément un avenir dans le long terme.

**A titre indicatif, trois approches complémentaires sont proposées ci-dessous pour promouvoir les exportations, en particulier manufacturières.** La première se base sur la constatation que la croissance des exportations d'un pays est principalement expliquée par l'essor de ce qu'il fait déjà. Selon Brenton-Newfarmer (2007), les pays les plus performants sont ceux capables de maximiser leurs réseaux existants en vendant leurs produits sur plusieurs marchés ou en vendant plusieurs produits sur un même marché.<sup>19</sup> A titre d'exemple, la Côte d'Ivoire exportait 2079 produits dans 148 pays en 2014, ce qui pouvait idéalement constituer un total de 307,692 combinaisons possibles. Or, la Côte d'Ivoire n'exploitait que 2,3 % de ces combinaisons alors qu'un pays comme la Corée est capable de dépasser 40 %. Cette différence suggère une opportunité indéniable pour la Côte d'Ivoire. Par exemple, il pourrait être envisagé d'exporter des produits alimentaires autres que le cacao vers la Hollande –qui est le premier marché commercial du pays. De même, les produits cosmétiques ivoiriens qui se vendent déjà dans la zone UEMOA et en France pourraient être exportés vers d'autres marchés, notamment africains comme le Congo et le Nigéria.<sup>20</sup>

**La deuxième approche, plus connue et intitulée « *product-space* » ou l'Espace des produits, repose sur l'hypothèse qu'un pays doit se concentrer sur des produits proches de ses avantages comparatifs actuels.**<sup>22</sup> Le rapport de l'OCDE (2016) a conduit cet exercice qui a permis à ses experts de mettre en avant les opportunités de diversification dans les produits imprimés (livres, brochures), les produits pharmaceutiques et cosmétiques, les véhicules à moteur pour le transport de passagers, et les ouvrages en bois (menuiserie).<sup>22</sup>

**Enfin, la troisième approche est une adaptation de l'approche de la substitution des importations préconisée à la fin des années 50 et 60, mais dans une optique sous régionale et sans une politique volontariste de protection.** Il s'agirait pour la Côte d'Ivoire de déceler les produits qui sont importés dans la sous-région et qui pourraient être produits compétitivement en Côte d'Ivoire. L'argument ici est que les exportateurs

17 Le recours à la technologie et aux équipements sophistiqués impose des investissements fixes de plus en plus importants, qui ne peuvent être couverts que par des volumes de production relativement importants. Sinon, l'entreprise se voit obligée de fixer des prix non-compétitifs ou alors de produire à perte.

18 P. Collier, *The Bottom Million: why the poorest countries are falling and what can be done about it*, Oxford University Press, 2007.

19 P. Brenton and R. Newfarmer: *Discovery channel*, World Bank working paper, 2007.

20 En 2014, la Côte d'Ivoire a exporté pour environ 5 million US de produits pharmaceutiques, dont environ 90 % en France.

21 Pour une description de cette méthodologie, cf. C. Hidalgo et R. Hausmann, *The building blocks of economic complexity*, 2009.

22 OCDE, *Examen multidimensionnel par pays*, Côte d'Ivoire, 2016.

ivoiriens pourraient profiter de la proximité et des avantages tarifaires qui leur permettraient de réduire leurs coûts de transports et de transactions par rapport à leurs concurrents en dehors de la sous-région. Aujourd'hui les exportations de la Côte d'Ivoire vers les autres pays de la sous-région ne couvrent que 7 % des besoins communautaires. Si la Côte d'Ivoire s'est positionnée comme le pourvoyeur régional de savons et détergents (53 % des importations au sein de l'UEMOA) et de bois de charbon et de bois (38 % des importations), ces deux exemples représentent des exceptions. Pour illustrer le potentiel régional de la Côte d'Ivoire, un simple exercice a été mené dans l'encadré ci-dessous qui pourrait guider la réflexion. Cet exercice est partiel dans le sens qu'il ne capte pas les potentialités vers de nouveaux produits d'exportations mais illustre certaines directions possibles sur la base des exportations actuelles de la Côte d'Ivoire.

### **La Côte d'Ivoire comme pourvoyeur de biens et services de la zone UEMOA.**

En moyenne sur la période 2010-14, les pays de l'UEMOA (en dehors de la Côte d'Ivoire) ont importé des marchandises pour un montant de 20 000 milliards de FCFA par an. Ces importations couvraient une vaste panoplie de produits allant des pâtisseries aux machines optiques en passant par le bois et les huiles végétales. Pour couvrir ces besoins, les exportations de la Côte d'Ivoire ne représentaient que 7% de ce total.

La question est donc de déterminer s'il existe des opportunités pour la Côte d'Ivoire de jouer un rôle plus important dans le commerce régional. Pour mieux cerner ces possibilités, trois critères sont retenus :

- (i) Les produits qui sont importés par les pays de l'UEMOA mais dont les exportations ivoiriennes ne constituent qu'une part infime. Ce critère capte la demande potentielle.
- (ii) Les produits dont les coûts de transports et de tarifs sont importants, car la proximité de la Côte d'Ivoire et son appartenance à l'espace sous-régional permet de les réduire de manière substantielle. Ce critère capte l'avantage comparatif géographique.
- (iii) Les produits qui sont déjà exportés par la Côte d'Ivoire, y compris en dehors de la zone UEMOA. Ce critère capte la compétitivité apparente du pays.

Sur la base de ces trois critères, un certain nombre de produits pourrait représenter des opportunités pour la Côte d'Ivoire. Parmi ceux-ci on peut citer :

- (i) Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc (les exportations ivoiriennes couvrent actuellement 2 % des importations de l'UEMOA) ;
- (ii) Meubles et literies (3 %) ;
- (iii) Outils et ustensiles (1,2%) ;
- (iv) Papiers et cartons (9%) ;
- (v) Produits céramiques (0.1%) ;
- (vi) Cycles et autres véhicules terrestres (2%).

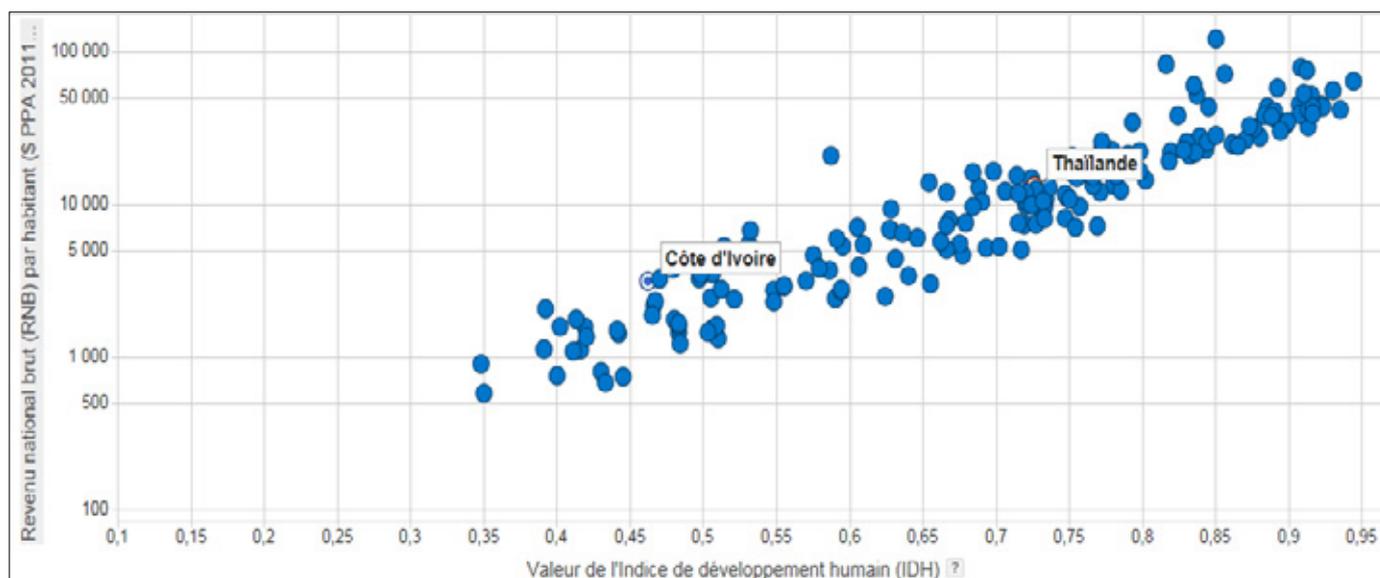
## 1.4 Le capital humain est un des leviers de la croissance économique

**Pour réussir la diversification de son économie, la Côte d'Ivoire devra maîtriser le développement de son capital humain de manière à mieux l'orienter sur le marché du travail.** En effet, la production de produits et de services modernes requiert des compétences qui ne sont pas toutes répandues au sein de la main d'œuvre locale. Cette vérité a été au centre de la réussite des pays émergents qui ont porté très tôt leur attention sur le rôle du capital humain dans leur processus de développement économique.

**Le rôle du capital humain s'illustre simplement dans sa corrélation positive et étroite avec le niveau du revenu par habitant à travers pays dans le monde (graphique 11).** Si cette corrélation capte l'influence de plusieurs facteurs (car la croissance économique est forcément multidimensionnelle) elle résiste aux tests économétriques en indiquant que les pays les plus riches sont en général ceux qui ont le plus de capital humain, y compris les pays avec de vastes ressources naturelles comme la Norvège et la Malaisie. A l'inverse, les pays les plus pauvres de la planète sont ceux avec un indicateur de développement humain relativement réduit. La place de la Côte d'Ivoire dans l'indice de développement humain proposé par les Nations-Unies n'est guère flatteuse car le pays se trouvait uniquement au 172ème rang sur 188 pays en 2014. De manière plus précise, plusieurs études récentes, dont celle du FMI en 2016 rappellent que le développement humain, avec la qualité des institutions et les infrastructures de connectivités, est un des éléments clés pour qu'un pays puisse réussir sa politique de diversification des exportations.<sup>23</sup>

**La place de la Côte d'Ivoire dans l'indice de développement humain proposé par les Nations-Unies n'est guère flatteuse car le pays se trouvait uniquement au 172ème rang sur 188 pays en 2014.**

Graphique 11 : Le niveau de revenu national est fortement corrélé à l'indice de développement humain, 2014

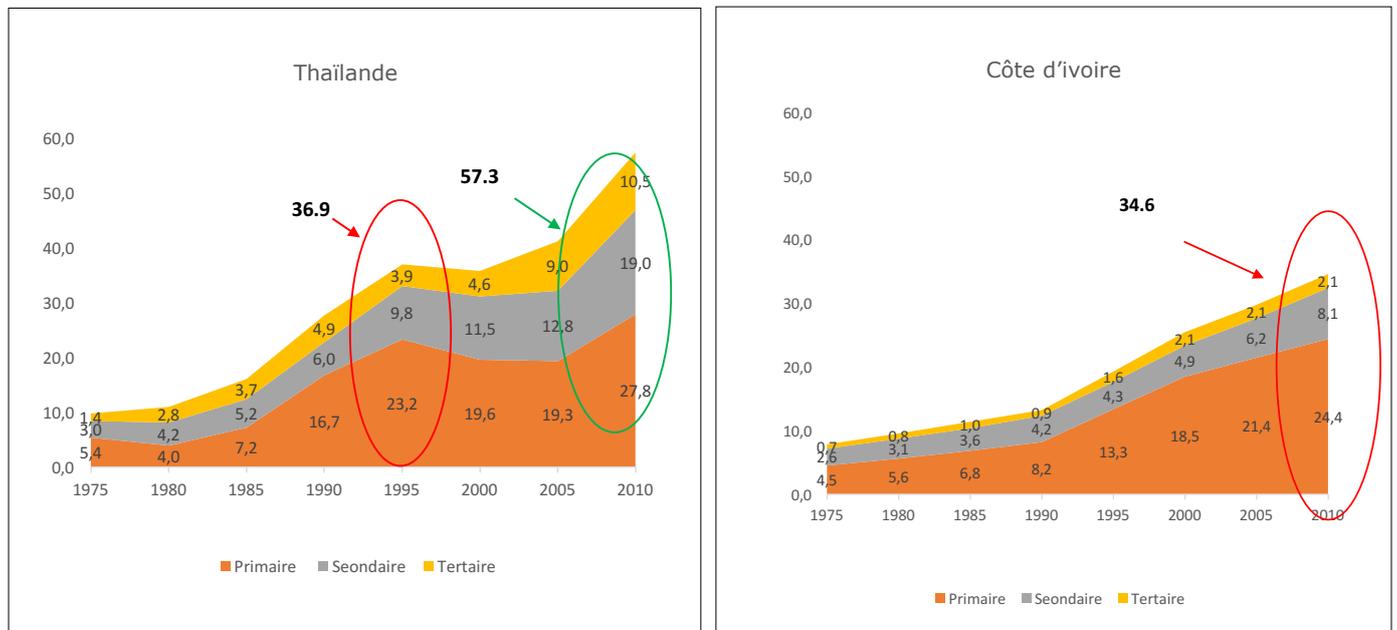


Source : Nations-Unies

23 FMI, *Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa Multi-speed Growth*, octobre 2016.

**L'importance du capital humain pour la Côte d'Ivoire est peut-être encore mieux mise en évidence en examinant son rôle dans le processus de développement économique de la Thaïlande.** A titre de rappel, en 1980, la Thaïlande et la Côte d'Ivoire reportaient approximativement le même niveau de revenu par habitant (environ 3500 USD) et une structure identique de leur capital humain (mesurée par le taux de diplômés). En 2010, le taux de diplômés atteignait 60 % en Thaïlande, alors qu'il plafonnait à 30 % en Côte d'Ivoire (graphique 12). Cette progression s'est traduite par un revenu par habitant qui est devenu 3,5 fois supérieure en Thaïlande par rapport à celui de la Côte d'Ivoire. Cet exemple illustre le rôle joué par le développement humain dans la réussite de la Thaïlande, même si la causalité entre capital humain et croissance économique peut aller dans les deux sens. Il montre également que si la Côte d'Ivoire a environ 25 ans de retard par rapport à la Thaïlande, celui-ci peut se résorber par une politique volontariste d'améliorer le système éducatif et d'apprentissage.

Graphique 12 : Les résultats scolaires en Thaïlande et en Côte d'Ivoire, 1975-2010 (% diplômés)



Source : Base de données de Barro et Lee.  
 Note : taux de diplômés pour les individus âgés de plus de 15 ans.

**Le rôle majeur joué par le capital humain dans le développement économique ne saurait surprendre pour les adeptes de la théorie néo-classique de la croissance économique.** Très tôt, celle-ci a mis en exergue l'importance du progrès technologique et des idées comme l'élément moteur de la réussite d'un pays à long terme. Les fameux travaux empiriques de R. Barro ont confirmé cet argument en montrant que la quantité et la qualité du capital humain étaient un des principaux, mais pas le seul déterminant de la prospérité d'un pays dans le long-terme.<sup>24</sup> La croissance d'un pays est aussi dépendante de sa géographie (climat, ressources naturelles, et proximité des marchés globaux) et de la qualité de ses institutions ainsi que de ses politiques économiques.

24 Voir par exemple, R. Barro et Lee, *A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010*, NBER Working paper, 15902, Avril 2010.

**Dans un récent article R. Lucas, prix Nobel d'Economie en 1995, a construit un modèle qui montre que le développement d'un pays est fonction du déplacement de sa main-d'œuvre en provenance du secteur agricole vers les emplois urbains, ce qui incite les ménages à investir davantage dans l'acquisition des compétences** (voir encadré). Cet investissement en capital humain permet à son tour d'engendrer des gains de compétitivité et de promouvoir l'innovation et ainsi placer le pays sur une trajectoire de croissance accélérée et soutenue. En effet, l'innovation contribue à la fois à la croissance et à la diversification de l'économie. Les entreprises sont interdépendantes, et les efforts d'innovation de chaque entreprise bénéficient à terme à l'ensemble de l'économie, lorsque les connaissances liées à cette innovation se diffusent, tirant l'économie vers la croissance en améliorant la productivité des entreprises et leur compétitivité. Par ailleurs, l'innovation contribue à la production de nouveaux biens et services ou à l'adoption de nouvelles techniques de production, favorisant ainsi l'émergence de nouveaux secteurs d'activité ainsi que de nouveaux métiers, et donc la diversification économique (processus de destruction créatrice par lequel des entreprises traditionnelles sont progressivement remplacées par des entreprises de plus en plus modernes et de plus en plus productives).

### **Comment réconcilier la transformation structurelle et développement en capital humain ?**

Selon R. Lucas (2015), le développement économique est un processus endogène où la croissance économique pousse à l'urbanisation, qui elle-même favorise la croissance économique à travers des effets d'agglomération et les investissements en capital humain qui sont supérieurs pour les ménages engagés dans des activités non agricoles. Cette dernière hypothèse est basée sur les travaux de G. Becker qui avaient montré que les ménages mieux lotis économiquement diminuaient leur taux de fertilité et investissaient davantage dans l'éducation de leurs enfants.

Le modèle de Lucas permet de réconcilier la double observation empirique que le développement économique d'un pays est intimement associé à une baisse de l'agriculture et à une hausse du stock en capital humain. Il met aussi l'accent sur le rôle central de l'investissement en capital humain dans la transformation structurelle d'un pays, ce qui fait conclure à son auteur que la révolution industrielle doit davantage au progrès de l'éducation que les investissements en capital physique.

Source: R. Lucas, *Human Capital and Growth*, American Economic Review, 105(5), 2015.

**Dans ce courant de pensée, l'acquisition de compétences à travers un système éducatif performant devient essentielle.** Cette acquisition est nécessaire pour que les travailleurs puissent acquérir un emploi productif et rémunérateur. Le niveau d'éducation est en effet un des déterminants explicatifs les plus robustes du revenu du travail, en Côte d'Ivoire et dans l'ensemble des pays de la planète. Par exemple, l'étude récente de la Banque mondiale sur le marché du travail ivoirien montre que les emplois formels et salariés sont presque exclusivement détenus par des travailleurs avec

un niveau d'éducation supérieur au primaire.<sup>25</sup> A l'inverse, la majorité des travailleurs de l'informel avec un revenu précaire n'ont pas ou peu d'éducation. Bref, pour gagner sa vie il faut être productif, et pour être productif, il faut posséder des compétences qui sont généralement acquises à l'école ou dans des programmes de formation.

**Il faut non seulement des compétences pour obtenir un bon travail mais celles-ci permettent aussi de promouvoir l'innovation.** Une main d'œuvre mieux formée est plus apte à adapter et adopter les nouvelles technologies qui permettront au pays de se lancer sur la route de la diversification et du développement. Elle pourra aussi aider à maximiser les effets croisés avec les investissements en capital physique. En effet, non seulement il faut des travailleurs qualifiés pour faire fonctionner des machines ou équipements sophistiqués, mais aussi le rendement de ces travailleurs est augmenté avec de meilleures technologies. C'est d'ailleurs dans la force de ces effets croisés que D. Acemoglu (2001) explique les écarts de productivité (et donc de revenus) entre pays.<sup>26</sup> C'est sur cette relation que se doit d'œuvrer la Côte d'Ivoire.

**Le gouvernement ivoirien est conscient de la nécessité de promouvoir les compétences de sa main d'œuvre, qui ne correspondent pas aujourd'hui aux attentes du pays.** Cette ambition se trouve au centre de la stratégie nationale de développement économique pour les années 2016-20. Un effort considérable y est proposé pour améliorer la performance du système éducatif, notamment en y consacrant une part importante et croissante du budget de l'Etat. Est-ce que cet effort sera suffisant ? Comment améliorer l'efficacité du système éducatif de manière à ce que chaque franc investi puisse amener le maximum de résultats ? Quelles sont les leçons de l'expérience internationale qui pourraient inspirer la Côte d'Ivoire ? Autant de questions qui justifient l'attention donnée au secteur de l'éducation dans la deuxième partie de ce rapport.

**En effet, non seulement il faut des travailleurs qualifiés pour faire fonctionner des machines ou équipements sophistiqués, mais aussi le rendement de ces travailleurs est augmenté avec de meilleures technologies.**

<sup>25</sup> Banque mondiale, *Toward better employment and productive inclusion of the poor in Côte d'Ivoire*, 2016.

<sup>26</sup> D. Acemoglu et. F. Zilibotti, *Productivity Differences*, *Quarterly Journal of Economics*, 2001.



## PARTIE 2 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN FACE AU DÉFI DE L'ÉMERGENCE

1. Après une décade de crise, le système éducatif ivoirien est en train de remonter la pente, mais sa performance reste encore aujourd'hui en deçà de celle reportée dans de nombreux pays africains. En outre, cette performance est fort éloignée de celle des pays émergents puisque la Côte d'Ivoire reporte environ 25 ans de retard par rapport à la Thaïlande.
2. Si l'éducation est au centre du Plan National de Développement pour les années à venir et des ressources supplémentaires sont programmées en direction de ce secteur, le Gouvernement se doit d'accélérer les réformes pour que le pays atteigne les résultats scolaires qui lui seront nécessaires pour accéder à l'émergence.
3. Au centre de ces réformes se trouve le besoin de promouvoir l'efficacité de la dépense publique, qui reste deux fois moindre que la moyenne en Afrique, en améliorant la performance du corps enseignant, en revisitant les mécanismes de subventions aux écoles privées et en augmentant les dépenses en équipement, tout en réduisant les frais administratifs.
4. Si plusieurs pistes de réformes sont suggérées, inspirées de l'expérience internationale, une étape indispensable est de mettre en place un nouveau contrat social où toutes les parties prenantes vont œuvrer pour la réussite scolaire de tous les enfants de la Côte d'Ivoire.

**Après cinq années de forte expansion économique, la Côte d'Ivoire se doit de pérenniser sa croissance.** La diversification de l'économie est devenue le nouveau chantier du Gouvernement comme cela est expliqué dans son Plan National de Développement pour les années 2016-20. A juste titre, la diversification peut non seulement prémunir le pays contre les chocs exogènes, mais aussi apporter un nouveau souffle de croissance en créant à la fois plus de valeur ajoutée et d'emplois dans les années à venir.

**La précédente partie avait conclu que le défi de la diversification est avant tout celui de l'acquisition des compétences.** Les pays les plus prospères sont ceux qui ont réussi leur diversification grâce au développement d'une main d'œuvre compétente et capable d'incorporer et de diffuser le progrès technologique au cours du temps. Par conséquent, le défi majeur de la Côte d'Ivoire est celui de promouvoir de nouvelles compétences, ce qui passe nécessairement par la mise en place d'un système éducatif et d'apprentissage efficient. Si l'acquisition de compétences est le résultat de multiples facteurs économiques et socio-politiques, il est généralement accepté que la performance du système éducatif et d'apprentissage est un facteur déterminant. Celui-ci doit non seulement offrir les opportunités pour que le maximum d'enfants et de jeunes puissent aller à l'école, mais aussi qu'ils acquièrent les connaissances dont ils auront besoin lors de leur vie d'adulte, notamment sur le marché du travail.<sup>27</sup>

<sup>27</sup> Pour un cadre de références et une discussion sur le lien entre l'acquisition de compétence et le système éducatif, cf. P. Glewwe et M. Kremer, *Schools, Teachers, and Education Outcomes in Developing Countries, Handbook on the Economics of Education*, 2006.

**Ces réformes devront porter sur plusieurs plans, en fonction du caractère multidimensionnel du système éducatif qui doit non seulement apporter aux étudiants les compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail mais aussi les former aux aléas de la vie.**

**Cette deuxième partie commence par rappeler l'effort actuel entrepris par les autorités ivoiriennes pour mettre à niveau leur système éducatif.** Or, malgré des progrès, la performance de la Côte d'Ivoire en 2015 demeure en deçà de celle obtenue par la plupart des pays africains, y compris de la sous-région. Si le pays veut réaliser ses ambitions et rejoindre le groupe des pays émergents, une accélération des réformes au sein du système éducatif sera nécessaire dans les prochaines années. Ces réformes devront porter sur plusieurs plans, en fonction du caractère multidimensionnel du système éducatif qui doit non seulement apporter aux étudiants les compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail mais aussi les former aux aléas de la vie. L'accent est mis ici sur les réformes qui visent à améliorer l'efficacité de la dépense publique, à savoir comment optimiser l'impact associé à chaque franc injecté dans le système éducatif sur l'espérance moyenne de vie scolaire. Cette efficacité est aujourd'hui faible en Côte d'Ivoire, loin derrière la performance des pays émergents et même de certains pays africains. Afin de stimuler le débat, cette partie conclut en offrant plusieurs pistes de réflexion sur comment améliorer l'efficacité interne du système éducatif ivoirien et ainsi parvenir à engendrer une amélioration graduelle des compétences au sein du pays.

### 2.1. L'état des lieux : des efforts mais encore des retards...

**Après plus de 10 ans de crise multiforme, beaucoup ont parlé d'une génération sacrifiée.** En effet, le système éducatif ivoirien n'a pas fonctionné à plein régime entre la fin des années 1990 et 2011. Dans plusieurs régions, l'insécurité empêchait simplement les enfants de fréquenter l'école. Les revendications politiques et sociales, notamment dans l'enseignement tertiaire, s'étaient traduites par plusieurs années presque entièrement blanches. Bref, si la Côte d'Ivoire avait longtemps été considérée comme un des fleurons éducatifs de l'Afrique de l'Ouest, la situation avait bien changé à la fin des années 2000.<sup>28</sup>

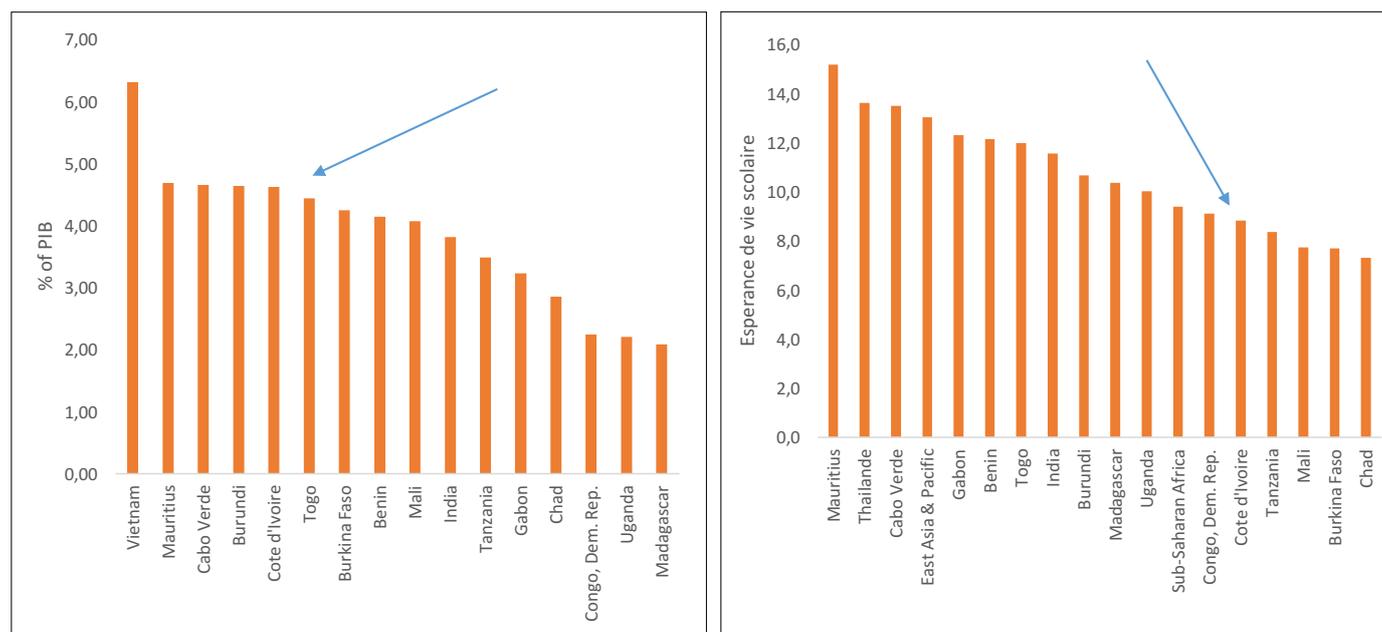
**Depuis 2011, le gouvernement ivoirien a produit beaucoup d'efforts pour renverser cette situation.** D'abord, il a affecté des ressources budgétaires additionnelles au secteur de l'éducation puisque le budget alloué à ce secteur (en valeur constante) a augmenté de 7,5 % par an depuis 2010 – soit plus de trois fois plus vite que la croissance observée pendant la période 2000-05. Cet effort budgétaire a servi à financer la construction de nouvelles salles de classes (9,291 classes pour le primaire et 3,500 pour le secondaire) et l'embauche de nombreux enseignants (19,995 et 6,167 pour le primaire et le secondaire respectivement).

**En 2015, l'Etat ivoirien consacrait environ ¼ de son budget ou presque 5 % de son PIB à l'éducation.** Ce dernier taux se compare avantageusement avec la majorité des pays africains, même s'il n'est pas encore au niveau de ceux reportés par le Vietnam, par exemple. La comparaison est moins favorable lorsque les dépenses sont ajustées par le nombre d'élèves puisque

<sup>28</sup> Au cours des années 50, la Côte d'Ivoire faisait partie de ce qui était appelé alors « les colonies de haute participation » en termes de scolarisation, avec un taux de scolarisation de 26% contre 8% au Soudan et 3,4% au Niger. En 1958, le pays comptait un lycée classique, une école Normale, quatre collèges modernes dont un réservé aux de filles, 17 cours normaux et complémentaires, un collège technique et quatre centres d'apprentissages.

le montant de dépenses par élève au niveau primaire était environ égal à 413 USD (PPP, valeur constante) en Côte d'Ivoire alors qu'il dépassait 900 dollars au Cap-Vert et atteignait 1200 Us dollars au Vietnam et à l'Ile Maurice. Si le gouvernement ivoirien dépense comparativement beaucoup sur son secteur éducatif, cela correspond en partie à la structure démographique du pays avec une grande proportion de jeunes en âge de fréquenter l'école.

Graphique 13: La Côte d'Ivoire consacre une part importante de son PIB à l'éducation mais le niveau d'espérance de vie scolaire reste faible



Source : Banque mondiale

**En plus des efforts financiers, l'Etat a entrepris la mise en œuvre de nombreuses réformes visant à améliorer les performances du système éducatif.** L'année 2015 a ainsi été marquée par la création du Comité Interministériel de Coordination du Secteur Education/Formation et de la cellule technique de coordination et de suivi des politiques et plans stratégiques du secteur éducation/formation (*Task Force*), qui doivent jouer un rôle important à travers la coordination sectorielle. Par ailleurs, le secteur s'est doté de capacités accrues d'évaluation de ses politiques et résultats, à travers le renforcement de l'Inspection Générale de l'Education Nationale, en consacrant de plus en plus de ressources aux activités d'évaluation des apprentissages. Sur un plan plus directement lié à la qualité, le Ministère de l'Education Nationale met en œuvre la réforme des Centres d'Animation et de Formation Pédagogiques, à travers une amélioration des référentiels de formation, un renforcement de leur gouvernance. Dans l'enseignement supérieur, la mise en place des contrats de performances est une innovation majeure. Conduite jusqu'au bout, elle peut avoir un impact positif et significatif pour l'employabilité des formés.

**La volonté des autorités publiques à améliorer le système éducatif s'est accompagnée par l'essor des écoles privées.** Celles-ci ont proliféré en milieu urbain, en raison de perspectives de rendement dans des marchés captifs et de croissance économique retrouvée. Elles ont aussi aidé à pallier le

déficit d'écoles publiques, notamment au niveau de l'enseignement secondaire, en recevant de nombreux élèves et en bénéficiant d'une part non-négligeable de subventions publiques (plus de détails sur ce système sont donnés plus en avant dans le texte). Les établissements privés accueillent environ 27 % d'élèves inscrits dans les cycles primaires et secondaires. Leur poids est particulièrement important aux premiers et seconds cycles de l'enseignement secondaire où ils comptent pour 49 et 57 % des effectifs, encore plus pour les derniers cycles ainsi que pour l'éducation post-secondaire. La convention 1992 stipule les standards, régulations et responsabilités des établissements privés. En moyenne, le secteur privé s'est montré plus performant que le secteur public en termes de réussite scolaire, même si des variations importantes sont notées suivant les établissements.

**Pourtant, en dépit de ces efforts, le système éducatif et d'apprentissage ivoirien restait sous-performant sur de nombreux aspects en 2015.**

L'espérance de vie scolaire (ajustée par le taux de redoublement) atteignait en moyenne 7,7 ans sur l'ensemble des niveaux d'enseignement, alors qu'elle était égale à 9,7 années en Afrique et 12 ans dans les pays à revenu intermédiaire. Le niveau global de scolarisation des jeunes en Côte d'Ivoire est donc sensiblement inférieur à ce qui est atteint dans les autres pays de la région, étant encore plus éloigné de la référence des pays à revenus intermédiaires. Il est à noter que cette différence persiste même lorsque des facteurs exogènes sont pris en compte dans la comparaison (cf. encadré).

#### **L'espérance de vie scolaire en Côte d'Ivoire n'est que peu affectée par des facteurs exogènes au système éducatif**

*Mingat et al* ont montré que dans le contexte africain, la couverture scolaire est liée en grande partie à des contraintes indépendantes du fonctionnement du système éducatif. Ces contraintes concernent notamment le poids de la population scolarisable par rapport à la population en âge d'assurer le financement du système éducatif (plus les jeunes sont nombreux par rapport aux actifs, moins on peut en scolariser en moyenne), ou la part de la population rurale dans la population totale (moindres économies d'échelles et coûts unitaires de scolarisation plus élevés). La comparaison de l'efficacité entre pays n'est pertinente qu'une fois l'influence de ces éléments de contexte contrôlée.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'espérance de vie scolaire estimée compte tenu de ces deux variables de contexte est de 7,61 ans, pour une valeur observée de 7,68. La proximité entre ces valeurs signifie que ces contraintes exogènes au système éducatif n'expliquent pas la faiblesse relative des scolarisations en Côte d'Ivoire.

Source : Mingat Alain et Ndém André Francis, 2013, *L'équité un fil rouge des politiques éducatives nationales*, Institut de Recherche sur l'Éducation/UNICEF.

**Le retard de la Côte d'Ivoire transparait aussi dans d'autres indicateurs de base, comme le taux d'achèvement du primaire qui est égal à 63,1 % contre 72,6 % en Afrique et 92,8 % dans les pays à revenu intermédiaires.**

A la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire, les mêmes écarts subsistent car le taux d'achèvement est de 35,1% en Côte d'Ivoire, alors qu'il dépasse 45 % et 75 % en Afrique et dans les pays à revenu intermédiaire.

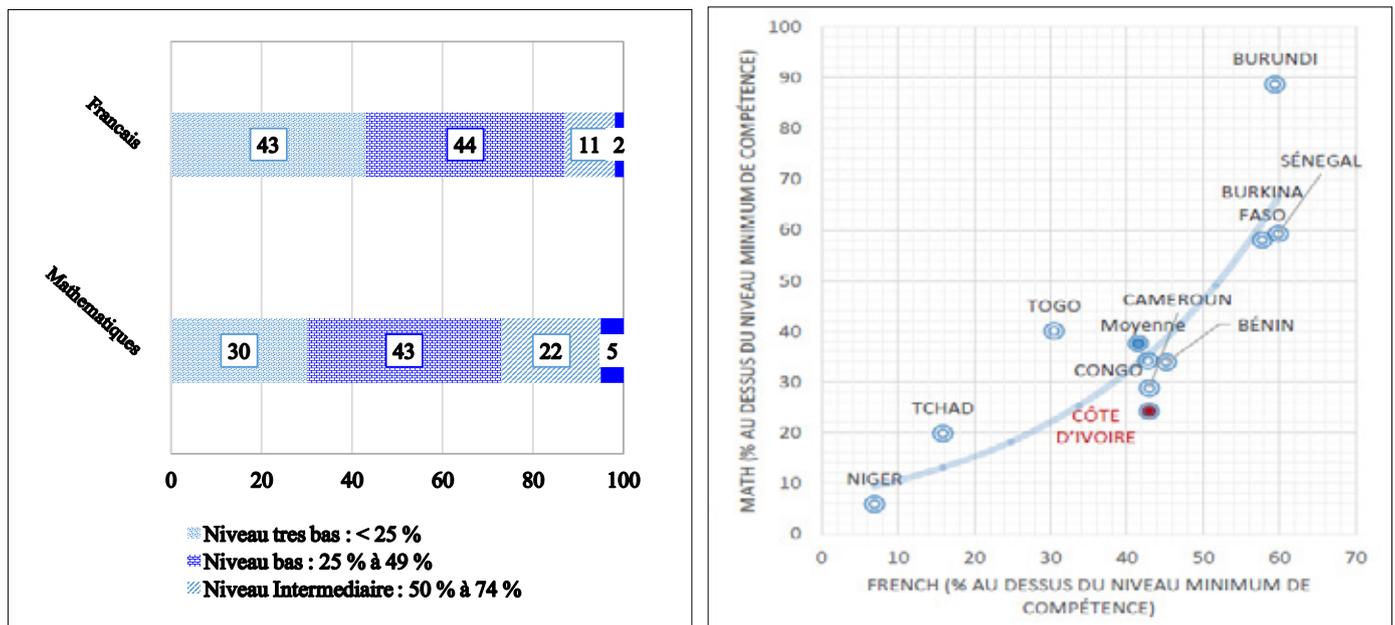
**Il y a aussi des différences de performance entre filles et garçons ainsi qu'entre le milieu urbain et rural.** Les filles demeurent désavantagées bien que des progrès majeurs aient été reportés au cours de ces dernières années, notamment en termes d'inscription au niveau primaire et du premier cycle secondaire. Par contre, au niveau du second cycle secondaire, il y avait encore 16 points de pourcentage moins de filles inscrites que de garçons en 2015. L'écart entre le milieu rural et urbain s'est même empiré pour les inscriptions après le niveau d'éducation primaire.

**Au-delà de la durée des scolarisations, il est important de juger de la qualité des apprentissages.** Or, les résultats de l'évaluation des compétences en troisième année du primaire réalisée en 2012 montre que la majorité des élèves ont un niveau faible ou très faible, aussi bien en français (87 %) qu'en mathématiques (73 %). Il est toutefois important de noter que, alors que les scores moyens des élèves des écoles privées se situent à 49 en français et 53 en mathématiques, ceux des élèves des écoles publiques s'élèvent seulement à 28 et 36 respectivement en français et mathématiques.

**S'agissant des évaluations internationales, les enquêtes PASEC permettent à la fois d'analyser l'évolution du niveau moyen de compétence des élèves de l'enseignement primaire, et de comparer le niveau des élèves ivoiriens avec celui des élèves d'autres pays francophones d'Afrique.** Dans la dimension temporelle, les résultats des évaluations de 1996 et 2009 montrent une détérioration des acquisitions en fin de primaire. Le score moyen agrégé de français et mathématiques était passé de 45,3 en 1996 à 29,2 en 2009. Les dernières enquêtes PASEC réalisées en 2014 indiquent que la Côte d'Ivoire se rapproche de la moyenne des pays africains francophones en ce qui concerne les résultats en français (score de 517 en Côte d'Ivoire, contre 584 au Sénégal), alors que les résultats en mathématiques sont parmi les plus bas (score de 476 en Côte d'Ivoire, contre 594 au Burundi).

**Or, les résultats de l'évaluation des compétences en troisième année du primaire réalisée en 2012 montre que la majorité des élèves ont un niveau faible ou très faible, aussi bien en français (87 %) qu'en mathématiques (73 %).**

Graphique 14: La problématique de la faible qualité de l'enseignement



Source : MEN/Direction de la Veille et du Suivi pédagogique et Banque mondiale.

**Si l'on considère que le système éducatif a pour rôle, entre autres, de préparer les individus à devenir actifs sur le plan économique grâce aux compétences acquises, alors la question de l'emploi des sortants du système éducatif devient pertinente pour juger de sa performance.**<sup>29</sup>

A nouveau, les résultats sont médiocres puisqu'en 2013 seulement 26,2 % des jeunes ivoiriens âgés de 25 à 34 ans avec un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire, de l'enseignement technique/formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur réussissaient à occuper un emploi qualifié sur le marché du travail. A contrario, 73,8 % d'entre eux reportaient être soit au chômage, soit dans un emploi qui est en deçà de leurs qualifications. L'efficacité externe du système éducatif, est donc faible, et l'évolution temporelle montre que sur ce point également, il s'agit d'une caractéristique structurelle du système, sachant qu'en 2002, la même proportion était de 26 %. Il est entendu que la difficulté pour les jeunes diplômés à trouver des emplois qualifiés s'explique aussi par la faible demande des entreprises qui n'est pas nécessairement liée à leur qualification.

Tableau 4: Répartition des actifs de 25-34 ans selon la catégorie socio professionnelle et le niveau d'études atteint

	2002			2013		
	Secondaire	Technique et professionnel	Supérieur	Secondaire	Technique et professionnel	Supérieur
Cadre supérieur	2.2%	3.6%	8.9%	2.3%	3.6%	5.3%
Cadre moyen	7.8%	9.9%	11.5%	4.3%	0.3%	11.9%
Employé qualifié	9.7%	23.7%	11.2%	17.0%	6.5%	13.8%
Employé non qualifié	6.0%	6.1%	2.5%	7.6%	9.3%	7.8%
Informel non agricole	35.0%	27.0%	26.0%	36.8%	57.1%	35.6%
Informel agricole	13.1%	0.9%	2.1%	15.1%	11.7%	6.4%
Chômeur	26.2%	28.6%	37.8%	16.9%	11.6%	19.3%
<b>Ensemble</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

Source : Banque mondiale.

Du point de vue du développement des compétences pour la diversification de l'économie, la Côte d'Ivoire est donc confrontée à des défis qui concernent à la fois la dimension quantitative liée au niveau global de scolarisation des jeunes ivoiriens, et la dimension qualitative liée aux apprentissages des élèves et à leur employabilité, ceci, en dépit du volume important de ressources publiques qui lui est consacré depuis 2011.

<sup>29</sup> Il est évident que cette vision est réductrice de la réalité car un système éducatif ne doit pas seulement aider à former et à préparer les étudiants pour le marché du travail mais aussi aux respects des valeurs individuelles et de la société ainsi qu'à l'engagement civique et aux respects des institutions.

## 2.2 L'accélération des réformes est nécessaire

**Les ambitions de la Côte d'Ivoire sont grandes.** Pour répondre au défi du développement des compétences, le Plan National de Développement prévoit la mise en œuvre de réformes significatives, comme l'adoption de la Politique de Scolarité Obligatoire pour les jeunes ivoiriens de 6 à 16 ans, pour doter le pays des ressources humaines capables de bâtir une économie émergente en 2020. Selon les estimations du Gouvernement, la mise en œuvre de cette politique nécessitera le recrutement de plus de 8 000 enseignants par an au primaire et au premier cycle du secondaire, ainsi que la construction d'environ 5 000 salles de classes par an dans ces deux niveaux d'enseignement, entre 2015 et 2025. Le Gouvernement a aussi entrepris des réformes qui visent à améliorer le contenu de l'enseignement, afin de mieux l'adapter aux exigences de la vie moderne et des besoins formulés par les entreprises sur le marché du travail.

**Améliorer la performance du système éducatif est une tâche éminemment complexe car elle dépend de nombreux facteurs qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du système éducatif.** Par exemple, la croissance démographique ainsi que la capacité de l'Etat à mobiliser des ressources financières sont des éléments majeurs à prendre en compte dans le calcul des besoins financiers du secteur. L'acquisition de compétences est influencée non seulement par la quantité de ressources financières et humaines injectées dans le système éducatif mais aussi par la motivation et la formation des enseignants, le contenu du curriculum scolaire, la participation des élèves et de leurs familles ainsi que le cadre institutionnel et d'évaluation. Bref, il y a une multitude d'éléments à considérer.

**Pourtant, un début de réponse peut être donné en portant l'attention sur comment la Côte d'Ivoire pourra garder plus longtemps sa jeunesse au sein de son système scolaire et d'apprentissage.** Aujourd'hui, ce temps qui est mesuré par l'espérance de vie scolaire est d'environ 8 ans en Côte d'Ivoire, alors qu'il dépasse 14 ans dans les pays émergents.<sup>30</sup> En s'intéressant à l'espérance de vie scolaire, l'approche part du principe que l'acquisition des compétences est favorisée si les enfants restent plus longtemps à l'école. Les études empiriques confirment que les résultats aux examens scolaires comme le PISA sont meilleurs dans les pays avec une espérance de vie scolaire plus élevée.<sup>31</sup> Bien entendu cette corrélation n'est pas parfaite et peut varier sensiblement d'un pays à l'autre. Rester plus longtemps à l'école n'est pas forcément une garantie de réussite scolaire et d'acquisition de compétences utiles sur le marché du travail, car il ne faut pas seulement apprendre plus longtemps mais aussi mieux. Dans ce

**Aujourd'hui, ce temps qui est mesuré par l'espérance de vie scolaire est d'environ 8 ans en Côte d'Ivoire, alors qu'il dépasse 14 ans dans les pays émergents.**

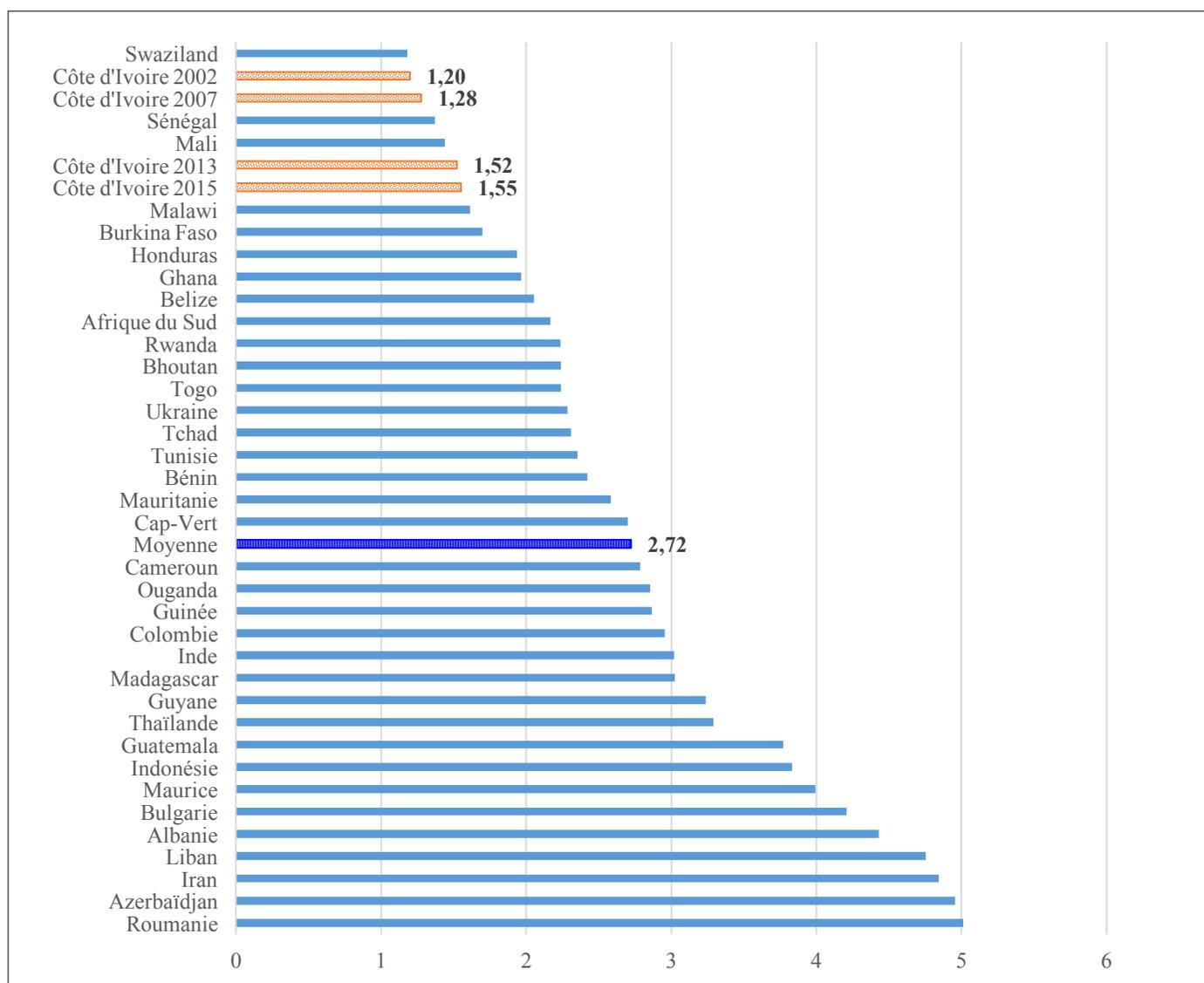
30 En 2014, l'espérance de vie scolaire est en moyenne de 14 années dans les pays en transition 15,2 ans au Brésil, 13,5 ans au Cap-Vert, 13,8 ans en Chine, 15,6 ans en Hongrie, 15,2 ans à Maurice, 16,4 ans en Turquie.

31 Le choix de l'espérance de vie scolaire comme indicateur dans cette analyse est pertinent pour plusieurs raisons : D'abord de nombreuses études montrent que le temps est un ingrédient essentiel pour le développement des compétences. Par exemple, pour chaque année d'espérance de vie scolaire additionnelle, le score moyen des résultats PISA d'un pays augmente de 17 points pour les maths et 13 points pour la lecture. Ensuite l'espérance de vie scolaire est une moyenne pondérée des taux de scolarisation aux différents niveaux d'enseignement, il est donc indiqué pour rendre compte du niveau global de scolarisation.

sens, le contenu du programme scolaire prend toute son importance. Une augmentation de l'espérance moyenne de vie scolaire ne permet pas non plus de capter les discriminations de genre ou les disparités entre groupes ainsi qu'à travers les régions.

**L'objectif pour la Côte d'Ivoire serait donc d'accroître son espérance moyenne de vie scolaire de 6 ans d'ici 2025.** Pour réaliser cet objectif, le Gouvernement va devoir injecter des ressources budgétaires dont le montant va varier suivant leur efficacité. Plus le Gouvernement sera capable d'améliorer l'espérance de vie scolaire pour chaque franc dépensé, moins il devra utiliser de ressources tout en restant égal par ailleurs. Or, de ce point de vue, même si la Côte d'Ivoire est en train de s'améliorer, le pays reste aujourd'hui parmi les moins performants à l'échelle internationale (graphique 15). En effet, la Côte d'Ivoire n'offre que 1,6 années de scolarisation à ses citoyens pour 1 point de pourcentage PIB dépensé, alors que l'efficacité moyenne dans un échantillon de 40 pays de niveau de développement comparable est de 2,7 années d'études pour 1 point de pourcentage de PIB dépensé.

Graphique 15 : L'efficacité du système éducatif ivoirien demeure faible malgré de récents progrès



Source : Calculs de la Banque mondiale.

**Trois scénarios peuvent être envisagés pour illustrer l'enjeu :**

- Le premier scénario** suppose que le degré d'efficacité du système éducatif va rester le même que celui observé en 2015, à savoir 1,56 d'années de scolarisation par point de pourcentage de PIB dépensé. Dans ces conditions, l'Etat devra injecter au moins 22 281 milliards de FCFA pendant les 10 prochaines années pour atteindre le niveau moyen d'espérance de vie scolaire de 14 ans en 2025.
- Le deuxième scénario** postule que le degré d'efficacité va s'améliorer grâce aux réformes que le Gouvernement a prévu dans sa stratégie nationale. A titre de rappel, ces réformes incluent une optimisation du temps de travail des enseignants et une croissance des salaires moins rapide que celle du PIB par habitant. Selon les prévisions officielles, ces réformes devraient entraîner une hausse progressive de l'efficacité de 1,56 années en 2015 jusqu'à 2,49 années de scolarisation par point de pourcentage de PIB dépensé en 2025. Parce que le système deviendra graduellement plus effectif, le montant des ressources à injecter sera moindre que dans le premier scénario, pour s'établir à 16 447 milliards de FCFA pendant la période 2015-25.

**Scénario 1 : Le niveau d'efficacité reste identique à celui de 2015**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Esp. Vie Scolaire (années)	7,68	8,32	8,96	9,61	10,25	10,89	11,53	12,17	12,81	13,45	14,09
Efficacité	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56	1,56
Dép. éduc. en % du PIB	4,94	5,35	5,76	6,17	6,59	7,00	7,41	7,82	8,24	8,65	9,06
PIB (milliards de FCFA)	18 780	20 433	22 231	24 187	26 316	28 631	30 063	31 566	33 144	34 801	36 542
Dép. éduc. (milliards de FCFA)	927	1 093	1 281	1 494	1 733	2 004	2 228	2 470	2 730	3 010	3 311
Ressources programmées	927	995	1 067	1 144	1 227	1 315	1 361	1 409	1 458	1 508	1 561
Besoin de financement	0	99	214	350	507	689	867	1 061	1 272	1 502	1 750

**Scénario 2 : Le niveau d'efficacité augmente selon les prévisions du gouvernement**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Esp. Vie Scolaire (années)	7,68	8,32	8,96	9,61	10,25	10,89	11,53	12,17	12,81	13,45	14,09
Efficacité	1,56	1,68	1,77	1,86	1,95	2,04	2,13	2,22	2,31	2,40	2,49
Dép. éduc. en % du PIB	4,94	4,94	5,06	5,17	5,26	5,34	5,42	5,49	5,55	5,61	5,66
PIB (milliards de FCFA)	18 780	20 433	22 231	24 187	26 316	28 631	30 063	31 566	33 144	34 801	36 542
Dép. éduc. (milliards de FCFA)	927	1 010	1 125	1 250	1 384	1 530	1 629	1 732	1 839	1 952	2 070
Ressources programmées	927	995	1 067	1 144	1 227	1 315	1 361	1 409	1 458	1 508	1 561
Besoin de financement	0	15	58	106	157	214	267	323	381	443	509

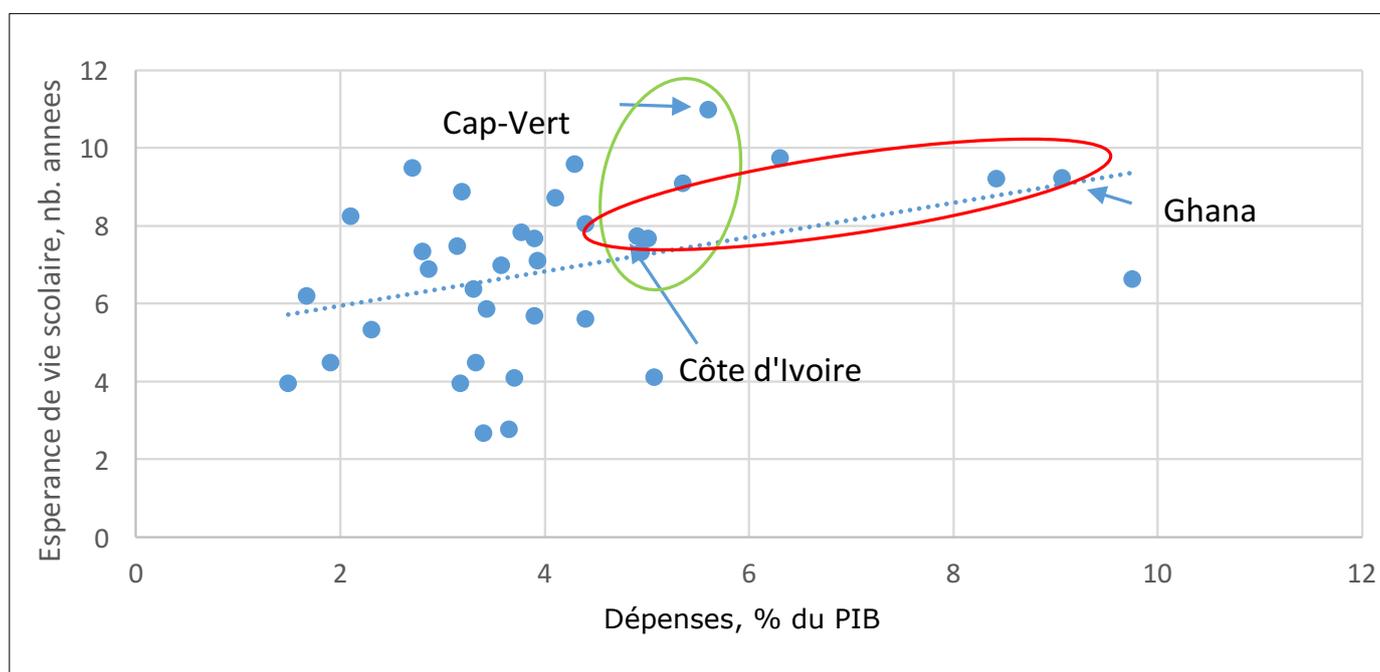
**Scénario 3 : Le niveau d'efficacité nécessaire pour atteindre l'émergence**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Esp. Vie Scolaire (années)	7,68	8,32	8,96	9,61	10,25	10,89	11,53	12,17	12,81	13,45	14,09
Efficacité	1,56	1,70	1,84	1,99	2,13	2,28	2,42	2,57	2,71	2,86	3,00
Dép. éduc. en % du PIB	4,94	4,90	4,86	4,83	4,80	4,78	4,76	4,74	4,73	4,71	4,70
PIB (milliards de FCFA)	18 780	20 433	22 231	24 187	26 316	28 631	30 063	31 566	33 144	34 801	36 542
Dép. éduc. (milliards de FCFA)	927	1 000	1 080	1 168	1 264	1 369	1 431	1 497	1 566	1 640	1 717
Ressources programmées	927	995	1 067	1 144	1 227	1 315	1 361	1 409	1 458	1 508	1 561
Besoin de financement	0	6	14	24	37	53	70	88	109	131	156

- **Le troisième scénario** se veut résolument optimiste en supposant que les autorités vont accélérer les réformes, ce qui va mener à une croissance plus rapide du degré d'efficacité pour le porter à 3 années de scolarisation par point de PIB dépensé en 2025. Cette amélioration permet d'estimer les besoins en termes de financement, qui devraient se situer autour de 14 660 milliards de FCFA pour les 10 prochaines années.

**Ces trois scénarios, volontairement simplistes, illustrent que les ressources budgétaires programmées par le Gouvernement ne seront pas suffisantes, si le degré d'efficacité dans leur utilisation ne s'améliore pas significativement dans le proche avenir.** Dans le premier et second scénario, l'écart de financement serait équivalent à 8 310 milliards de FCFA et 2400 milliards de FCFA respectivement. Afin de combler cet écart, l'efficacité de la dépense devra doubler entre 2015 et 2025. C'est cette approche qu'a résolument poursuivi un pays comme le Cap-Vert, qui en dépensant approximativement le même montant (par rapport au PIB) que la Côte d'Ivoire, est parvenu à une espérance moyenne de vie scolaire de près de 3 ans supérieure en 2014 (graphique 16). A contrario, le Ghana est parvenu à améliorer sa performance en allouant des ressources supplémentaires, en partie grâce aux revenus perçus sur le secteur pétrolier.

Graphique 16 : Deux options pour augmenter l'espérance de vie scolaire



Source : Banque mondiale

## 2.3 Des pistes pour générer des gains d'efficacité

**La Côte d'Ivoire a fait de l'amélioration de la performance de son système éducatif une des priorités de sa stratégie de développement.**

Malgré des efforts soutenus depuis 2012, le système présente encore des défaillances. Le nombre d'élèves entrant dans le secondaire reste faible, la discrimination contre les filles reste persistante, les salles de classes pas toujours bien équipées, les enseignants parfois mal formés, et le curriculum scolaire inadapté aux besoins du marché du travail. Bien que cet indicateur reste imparfait, les étudiants ivoiriens restent en moyenne moins longtemps à l'école que dans de nombreux autres pays africains, a fortiori par rapport aux pays émergents.

**Une partie des carences actuelles va être remédiée par l'apport de financement supplémentaire car, sans nul doute, il y aura besoin de plus d'enseignants, de salles de classes et de matériel pédagogique pour absorber et former tous les nouveaux étudiants qui feront leur entrée dans le système scolaire au cours des prochaines années.**

La prime à la qualité sera aussi coûteuse car il faudra financer de nouveaux programmes de formation, adapter les matières d'enseignements et mettre en place des systèmes d'évaluations tant des enseignants que des élèves. Si le Gouvernement s'est déjà engagé à augmenter les ressources budgétaires vers le secteur de l'éducation, les scénarios ci-dessus ont montré que ces efforts doivent être accompagnés par des réformes visant à accroître l'efficacité des dépenses qui reste faible en Côte d'Ivoire aujourd'hui.

**Avant de proposer quelques pistes de réflexion sur comment accroître l'efficacité du système éducatif ivoirien, il convient de préciser que celle-ci est aussi en partie déterminée par le comportement des familles.** Ainsi, les familles les plus démunies doivent composer avec des contraintes financières qui les obligent parfois à retirer leurs enfants des écoles. Ce comportement s'accroît au fur et à mesure du cycle scolaire car non seulement les frais de scolarité ont tendance à augmenter, mais aussi le coût d'opportunité d'envoyer l'enfant à l'école s'accroît car celui-ci peut devenir actif dans une activité pécuniaire (par exemple travailler aux champs). Il y a aussi des facteurs culturels, qui expliquent notamment la baisse du taux de fréquentation scolaire par les jeunes filles. Tous ces facteurs sont importants mais ne sont pas analysés dans ce rapport.

**L'attention est ici portée sur les facteurs internes du système scolaire qui contribuent à expliquer la faible efficacité du système éducatif ivoirien.** Par exemple, le redoublement des élèves engendre des pertes d'efficacité considérables. Si, en 2015, les taux de redoublement avaient été de 10 % plutôt que 17 %, 14,8 % et 16,7 % pour l'enseignement primaire, le premier et le second cycle de l'enseignement secondaire, l'Etat aurait pu économiser plus de 50 milliards de FCFA. Toutes ces ressources auraient pu être utilisées vers des mesures visant à augmenter l'espérance de vie scolaire.

**Ci-dessous sont proposées trois pistes de réflexion, partiellement inspirées par l'expérience internationale, y compris dans d'autres pays africains, qui cherchent à améliorer l'impact des dépenses sur la performance du système scolaire ivoirien.** Ces trois pistes partent du

**La prime à la qualité sera aussi coûteuse car il faudra financer de nouveaux programmes de formation, adapter les matières d'enseignements et mettre en place des systèmes d'évaluations tant des enseignants que des élèves.**

**Il est en effet difficile d'imaginer un système efficient sans des enseignants motivés et performants, des écoles privées efficaces, et un équilibre entre les dépenses administratives et celles en équipements.**

principe que pour être efficaces, les réformes doivent s'attaquer aux principales catégories de dépenses de l'Etat, à savoir les salaires des enseignants, les subventions versées aux écoles privées, et les dépenses administratives ainsi qu'en équipements. Prises ensemble, ces trois catégories comptent pour plus de 95% des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation.

**Ces trois pistes, même si elles ne sont pas exhaustives, vont aussi au cœur du fonctionnement du système éducatif en Côte d'Ivoire.** Il est en effet difficile d'imaginer un système efficient sans des enseignants motivés et performants, des écoles privées efficaces, et un équilibre entre les dépenses administratives et celles en équipements. Si ces trois pistes sont importantes prises individuellement, elles sont complémentaires. L'amélioration du corps des enseignants passe par une adéquation du matériel scolaire ainsi que par un accompagnement administratif. De même, la performance des écoles privées reste tributaire de la qualité des enseignants et des mécanismes de suivi par l'Etat.

**Enfin, ces pistes doivent être interprétées comme des orientations pour lancer le débat plutôt que comme des recommandations.** D'une part, la réflexion n'est pas terminée et des analyses supplémentaires devront encore être effectuées. D'autre part, il sera important que les réformes soient appropriées par l'ensemble des parties prenantes pour que la réflexion mène à la décision puis à l'action.

**Piste 1 : Améliorer le rendement des enseignants.** Aujourd'hui, les enseignants ivoiriens sont comparativement mieux payés que dans tous les pays comparateurs de notre échantillon (Tableau 5). Ils sont aussi plus nombreux puisque la taille des classes y est généralement plus réduite. Au niveau du primaire, les salaires moyens sont ainsi supérieurs de 33,4 % par rapport à la référence moyenne des pays comparateurs, alors que le nombre d'élèves par enseignant est inférieur de 14,3 %. Au niveau du secondaire, les mêmes écarts subsistent, même si la taille des classes au niveau du premier cycle apparaît relativement grande en Côte d'Ivoire.<sup>32</sup> En tenant compte du niveau de richesse des pays, on observe que plus les pays sont riches, plus les salaires sont relativement faibles, mais à PIB par habitant à peu près comparable, on voit que les rémunérations en Côte d'Ivoire sont sensiblement plus élevées qu'au Maroc, au Cameroun, en Egypte, et au Cap-Vert (graphique 17). Les enseignants ivoiriens reportent aussi une rémunération qui est 4,5 fois supérieure à celle du revenu moyen par habitant, qui est l'écart le plus grand de notre échantillon. Dans beaucoup d'autres pays, le salaire des enseignants est inférieur à celui de la moyenne nationale.

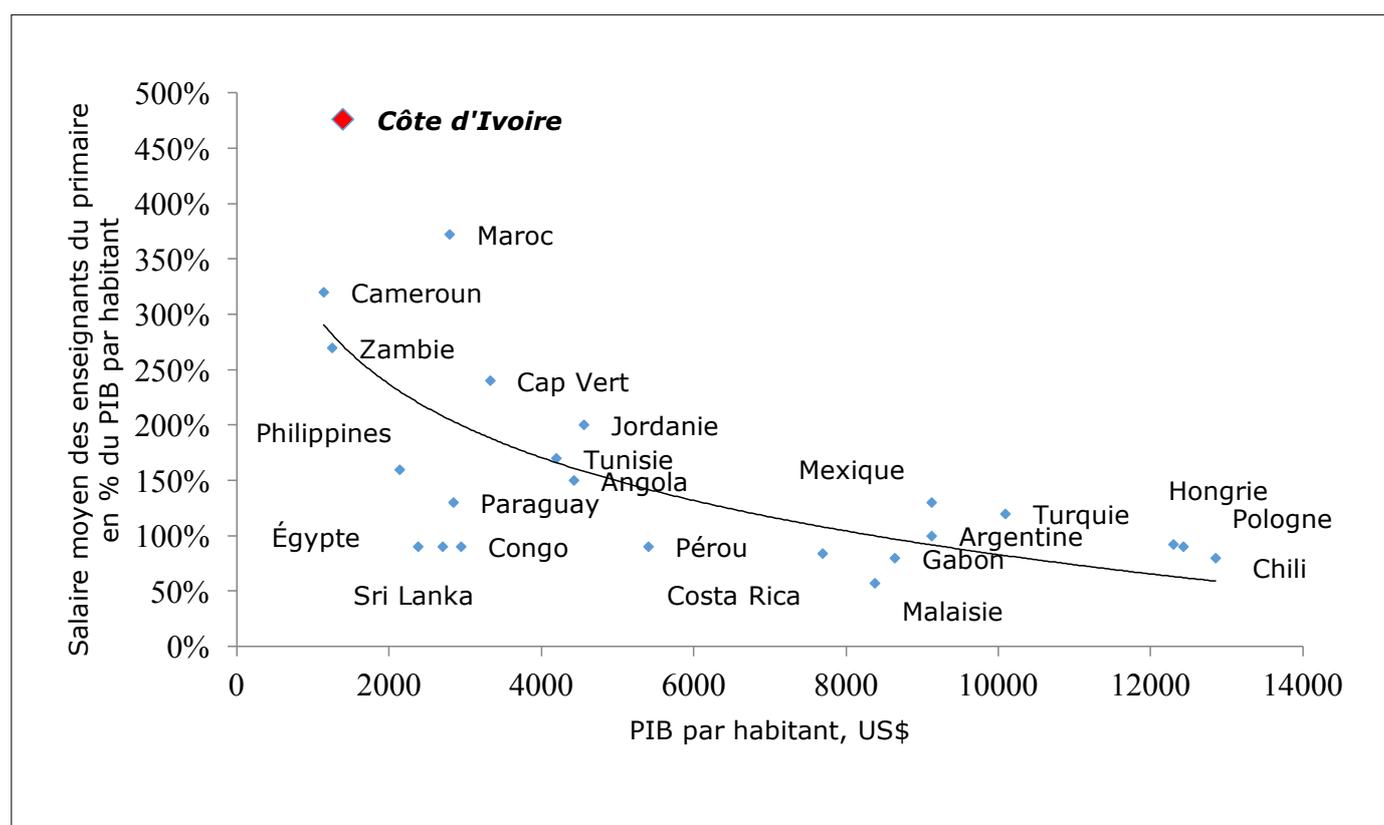
<sup>32</sup> Le salaire moyen des enseignants s'établit respectivement à 8,7 et 9,6 fois le PIB par habitant, pour le premier et le second cycle de l'enseignement secondaire, contre 5 et 6,6 fois le PIB par habitant en moyenne pour les pays les plus efficaces. Concernant la taille des personnels, ils sont particulièrement plus nombreux dans le second cycle de l'enseignement général. En effet le nombre d'élèves par enseignant est égal à 17,2 en Côte d'Ivoire contre 30,2 dans les pays de référence. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants sont moins nombreux en Côte d'Ivoire, avec 49,4 élèves par enseignants, contre 41,7 élèves par enseignants dans les pays les plus efficaces. Toutefois, il est important de noter que le nombre élevé d'enseignants dans le second cycle est lié à un temps de travail particulièrement faible, comparé aux autres pays. Bien que les informations disponibles sur ce point soient plus parcellaires, on note quand même que les enseignants du second cycle de l'enseignement secondaire travaillent en moyenne 10 heures par semaine en Côte d'Ivoire, contre 20 heures par semaine au Gabon et 21 heures au Togo.

Tableau 5 : Une comparaison régionale des éléments des coûts unitaires dans le primaire

Pays	Année	Salaire moyen des enseignants (PIB/hab.)	Nombre d'élèves par enseignant	Salaire moyen des non enseignants (PIB/hab.)	Nombre d'élèves par non enseignant	Dépense de fonctionnement par élève (PIB/hab.)	Dépense sociale par élève (PIB/hab.)
Mali	2008	3.78	53.3	3.78	789.5	0.0262	0.00136
Togo	2007	3.90	44.1	7.79	1139.1	0.00649	0
Madagascar	2006	2.93	55.0	4.78	1687.0	0.0153	0.0108
Togo	2011	4.45	43.5			0.0136	0
Gabon	2008	0.876	36.8	1.09	47.6	0.00475	0.00138
Cameroun	2011	2.73	53.2	5.05	343.2	0.0117	0
Tchad	2003	7.20	71.6	5.32	333.0	0.0153	0
Guinée	2005	2.26	47.7	2.84	216.0	0.0259	0
<b>Moyenne</b>	<b>2007</b>	<b>3.62</b>	<b>50.1</b>	<b>4.38</b>	<b>650.8</b>	<b>0.0155</b>	<b>0.00150</b>
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>2015</b>	<b>4.83</b>	<b>42.9</b>	<b>6.99</b>	<b>466.4</b>	<b>0.00660</b>	<b>0.000179</b>

Source : Rapports d'état sur les systèmes éducatifs nationaux (RESENs)

Graphique 17: Les salaires des enseignants ivoiriens sont relativement élevés par rapport au niveau de développement du pays



Source : Banque mondiale

**La priorité n'est donc pas forcément vers une réévaluation salariale et un recrutement massif, au-delà des actions déjà envisagées par le Gouvernement au cours des prochaines années.** L'action doit plutôt se diriger sur comment accroître l'efficacité des enseignants qui est généralement considérée comme le principal déterminant de la réussite scolaire dans les pays tant industrialisés qu'en voie de développement.<sup>33</sup> La réponse ne saurait être simple car la performance des enseignants dépend de nombreux paramètres, comme la qualité du curriculum ou du matériel et des équipements.

**Pourtant, l'expérience internationale suggère quelques priorités dont la première qui serait d'envisager une politique de ressources humaines qui viseraient à mieux motiver les enseignants par des incitations financières et non financières tout en instaurant des contrôles plus efficaces.** Il existe une littérature volumineuse à ce sujet, dans la mesure où cette problématique touche autant les pays de l'OCDE que les pays les plus pauvres, qui met en avant que toute tentative de réformes se doit d'être adaptée au contexte.<sup>34</sup> Les décideurs politiques en Côte d'Ivoire pourraient utilement s'inspirer de l'expérience réussie dans l'Etat de Pernambuco au Brésil (cf. encadré).

#### **Rémunération des enseignants liée à la performance : l'impact du programme d'indemnités à Pernambuco, Brésil**

À travers le monde, les salaires de l'enseignant sont presque systématiquement déterminés en fonction de leur niveau de formation ou années d'expérience, plutôt que de leur performance. Pourtant, un nombre croissant de recherches montre que ces deux caractéristiques des enseignants ne rendent pas compte de l'efficacité réelle des enseignants dans les classes. Les résultats de recherche montrent étonnamment peu de corrélation avec la capacité des enseignants à faire progresser les apprentissages de leurs élèves.

Avec l'abondance des évaluations de compétences des élèves qui offrent des mesures de performances des écoles abondantes et actualisées, un nombre croissant de systèmes éducatifs adoptent des réformes qui lient plus directement la rémunération des enseignants à leur performance

Un tel programme a été lancé en 2008 dans l'Etat de Pernambuco situé au Nord Est du Brésil (un des moins performants dans le pays à ce moment-là), sous la forme de bonification des enseignants. En vertu du programme, les écoles publiques fixent des objectifs annuels pour améliorer les scores des élèves aux tests d'évaluation, ainsi que leurs taux de réussite. Cette combinaison en même temps décourage la promotion automatique des enfants dont les apprentissages sont insuffisants, ainsi que les redoublements élevés, qui sont un phénomène courant au Brésil.

Le montant du bonus pour chaque école dépend du niveau d'atteinte des objectifs de performance de l'année. Dans les trois premières années du programme, ces bonus ont représenté en moyenne 1 à 2 mois de salaire pour la majorité du personnel des écoles. Les écoles ne parvenant

<sup>33</sup> Par exemple, Organisation for Economic Cooperation and Development, *Teachers matter: Attracting, developing and retaining effective teachers*. Paris: OECD, 2005.

<sup>34</sup> Barbara Bruns, Deon Filmer, and Harry Anthony Patrinos, *Making Schools Work: New Evidence on Accountability Reforms*, The World Bank, 2011.

pas à atteindre au moins 50 % de leurs objectifs ne reçoivent aucun bonus, ce qui permet au programme d'être un plus grand facteur de redevabilité, que la plupart des autres programmes de rémunération basé sur la performance en cours d'expérimentation dans différents Etats au Brésil.

Le programme a eu un impact positif : par rapport aux États du nord-est du Brésil et aux écoles des municipalités hors-programme de l'Etat de Pernambuco, les écoles qui ont mis en œuvre ce programme ont vu une augmentation significative dans les apprentissages de leurs élèves au cours des deux années de mise en œuvre. Les écoles avec des objectifs plus ambitieux ont réalisé plus de progrès que les écoles similaires avec des objectifs moins ambitieux.

Comme l'a conclu une revue des initiatives de bonus enseignants inclus dans le livre, des choix de conceptions spécifiques, tels que le montant, la prévisibilité et le ciblage du bonus (identification exacte du résultat qui est récompensé et de la manière dont il est mesuré) comptent beaucoup dans le succès de tels programmes. Enfin, il est important de suivre ces programmes au fil du temps, sachant qu'aussi bien les caractéristiques positives que négatives des expériences de rémunération basée sur la performance peuvent évoluer au fil du temps et peuvent affecter de manière importante leurs impacts. Jusqu'à présent, les résultats de l'Etat de Pernambuco ont été encourageants et suggèrent que les indemnités peuvent servir à un stimulus pour améliorer les pratiques dans les classes, ainsi que les apprentissages des élèves.

Source: <http://blogs.worldbank.org/education/paying-teachers-to-perform-the-impact-of-bonus-pay-in-pernambuco-brazil>

**La deuxième priorité pour le Gouvernement serait de chercher à améliorer l'allocation des enseignants tant au niveau régional qu'entre niveaux d'enseignement.**

En effet, il existe aujourd'hui une profonde disparité régionale avec une forte concentration des enseignants à Abidjan au détriment des régions les plus pauvres. Ce déséquilibre est accentué par l'allocation des enseignants les plus expérimentés et avec des grades plus élevés au sein de la capitale économique du pays. Il existe aujourd'hui comparativement trop d'enseignants dans le primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, comme cela transparait dans la taille des classes. Une réallocation pourrait donc être bénéfique. Ces ajustements devraient être introduits avec précaution, à l'exemple de ce qui est en train de se faire en Tanzanie et en Ouganda. L'accent est mis sur l'allocation des nouveaux enseignants alors que les affectations existantes ne sont guère modifiées pour minimiser les chocs dans le système.

**Piste 2 : Rectifier le système de subventions versées aux écoles privées.**

Chaque année la Côte d'Ivoire engage des ressources publiques non-négligeables en versant des subventions aux écoles privées, près de 90 milliards de FCFA en 2015. La majorité de ces subventions servent à soutenir les établissements privés qui accueillent les élèves qui n'ont pas pu obtenir une place dans le système public à la sortie du primaire. Elles jouent donc un rôle primordial dans la délivrance d'éducation secondaire en Côte d'Ivoire.

**Le système en place présente toutefois des carences sur au moins trois plans qu'il conviendrait de remédier.** Premièrement, les montants de la subvention sont trop bas par rapport aux frais de scolarité, ce qui oblige

**Les familles pourraient alors décider si elles veulent aller dans un établissement privé et recevoir une aide ou alors y renoncer pour s'inscrire dans une école publique.**

souvent les familles à payer des sommes supplémentaires.<sup>35</sup> Ce système défavorise ces familles par rapport à celles dont les enfants fréquentent les établissements publics.

**La deuxième carence est que le système actuel n'incite pas les établissements privés à améliorer leur performance.** En effet, les montants de subventions sont versés indépendamment des résultats scolaires obtenus par les établissements. De plus en plus, il apparaît que la distribution des subventions est devenue quasi-automatique d'année en année et ne correspond même plus à la capacité d'absorption du système public. Par exemple, deux régions avec le même nombre d'élèves à placer dans les établissements privés peuvent reporter des montants de subventions très différents. Bref, il peut être invoqué que le système est devenu pervers, car il ne vise plus à améliorer la performance du système éducatif mais à préserver l'existence d'établissements privés pas toujours de qualité.

**La troisième carence est qu'en versant les subventions aux écoles privées, le Gouvernement ne laisse pas de choix aux familles.** L'allocation de leurs enfants vers le système public est uniquement déterminée par la réussite scolaire, qui est elle-même fortement liée aux revenus de la famille et à leur lieu d'habitat. Ce système pousse donc à la fracture sociale.

**Le Gouvernement est déjà en train de considérer des actions afin de rendre ce système de subventions plus efficace.** Au risque de simplifier, il existe deux approches, qui ne sont pas nécessairement contradictoires. La première approche, celle du « big bang », consisterait à renverser la logique du système actuel. Plutôt que de verser des subventions aux écoles privées, l'idée serait de supporter financièrement les familles à travers un système d'aide financière directe souvent appelées « vouchers ». Les familles pourraient alors décider si elles veulent aller dans un établissement privé et recevoir une aide ou alors y renoncer pour s'inscrire dans une école publique. En outre, si le choix se fait en faveur de l'école privée, la famille pourrait alors choisir son établissement, instaurant une concurrence saine parmi les établissements qui deviendraient plus motivés à améliorer leur performance au cours du temps. Enfin, le Gouvernement pourrait cibler les familles les plus démunies, et ainsi éviter d'appuyer financièrement celles qui n'en n'ont pas besoin. Plusieurs pays ont mis en place des systèmes de « vouchers », généralement avec succès (cf. encadré).

### **Comment la distribution de bons peut-elle améliorer la performance du système éducatif ?**

Au fur et à mesure que la demande pour les services éducatifs augmente, les ressources deviennent limitées. Dans la plupart des pays, le Gouvernement est le financier et le pourvoyeur principal de services éducatifs. Pourtant, la couverture scolaire universelle est loin d'être une réalité.

Un des moyens pour financer l'éducation est d'appuyer les familles avec une aide financière – à travers le versement d'argent lorsqu'elles enregistrent leurs enfants ou pour acheter du matériel scolaire. Ces versements, généralement sous forme de bons ou « vouchers en anglais » est de

<sup>35</sup> Les montants des subventions sont fixés à 120,000 FCFA par élève et par an dans le premier cycle de l'éducation secondaire, 140,000 FCFA pour le second cycle secondaire d'éducation générale et 175,000 CFA pour le niveau technique.

laisser la décision aux familles de choisir le type d'établissements scolaires qui leur conviendrait le mieux.

Le choix de l'éducation à travers la distribution de bons est aussi vu comme une manière d'accroître la concurrence au sein du système scolaire. Les partisans de cette approche argumentent que cette concurrence entraîne des gains d'efficacité, dans la mesure où les écoles (publique et privées) vont chercher à s'améliorer pour attirer davantage d'élèves. L'idée est que ces écoles deviennent plus performantes en améliorant leur cursus scolaire et leurs mécanismes d'apprentissage. A l'opposé, les détracteurs avancent que le système de « vouchers » ne garantit pas que les établissements scolaires soient redevables à l'Etat et à ceux qui paient leurs impôts. Ils invoquent le fait que le versement de l'aide n'est pas directement lié à la performance de l'établissement et que ce lien est au mieux indirect. Afin de trancher dans ce débat, il convient de considérer l'évidence empirique comme cela est proposé ci-dessous.

Il existe deux types de programmes de « vouchers » : ciblés ou universels.

La Colombie a mis en place un programme ciblé. Ce programme pour l'expansion de la couverture des écoles secondaires (PACES) a été inauguré en 1991, avec l'objectif d'offrir l'accès à l'éducation secondaire au tiers de la population la plus pauvre. Ce programme est devenu si populaire que les bénéficiaires des vouchers ont dû être sélectionnés par loterie. Les autorités municipales procureraient 20 % du financement pour le PACES alors que le gouvernement fédéral finançait le reste. Ce programme a été poursuivi jusqu'en 1997, a couvert plus de 125,000 enfants dans 216 municipalités. Le coût unitaire par élève dans les écoles privées sélectionnées était 40 % plus que la norme dans les écoles qui ne participaient pas au programme. Le système de loterie a permis de tester l'impact du programme et de comparer les résultats entre bénéficiaires et non-bénéficiaires. Les principaux résultats ont montré que ceux qui ont reçu des bons ont en général obtenu de meilleurs résultats scolaires et une meilleure éducation. Quand ils sont comparés avec les non-bénéficiaires, les élèves des familles qui ont reçu des bons avaient 6% moins de probabilité de redoubler, reportaient des résultats 0,2 points supérieurs, et avaient 20% plus de chances de réussir aux examens d'entrée au collège.

Au Chili, le programme a été universel depuis 1980. Chaque municipalité reçoit un montant d'argent qui sert à financer des bons qui seront distribués aux élèves inscrits dans les écoles. Les municipalités subventionnent aussi des écoles, que les parents peuvent sélectionner. Si les résultats aux tests sont presque similaires, le coût unitaire est inférieur dans les écoles qui sont subventionnées. Les travaux de recherche sur ce programme n'ont pas permis de montrer des bénéfices évidents sur la durée.

Les Pays-Bas sont un autre pays qui a utilisé un système de bons. 70 % des élèves enregistrés sont placés dans des établissements financés par le programme du Gouvernement. En moyenne, ces élèves proviennent de familles qui ont tendance à être d'une classe sociale défavorisée par rapport à ceux qui sont inscrits dans des écoles qui ne participent pas aux programmes. Pourtant, leurs résultats scolaires sont meilleurs. L'option pour les familles de participer au programme et de choisir leur école semble procurer des incitations à ces dernières de se perfectionner au cours du temps.

Ces exemples illustrent que le système de bons peut aider les pays à améliorer leur système éducatif. Leur succès est en partie lié au contexte. Afin de mieux comprendre comment améliorer ces systèmes, il y a encore besoin d'expérimenter. Heureusement, cette recherche est menée par de nombreux gouvernements, avec le soutien des partenaires au développement, y compris la Banque mondiale.

Source: <http://blogs.worldbank.org/education/how-do-school-vouchers-help-improve-education-systems>

**En liant le montant des subventions à la réussite de l'établissement, l'Etat va encourager le secteur privé à devenir plus performant, alors qu'aujourd'hui celui-ci présente en moyenne un taux de réussite inférieur à celui du système public.**

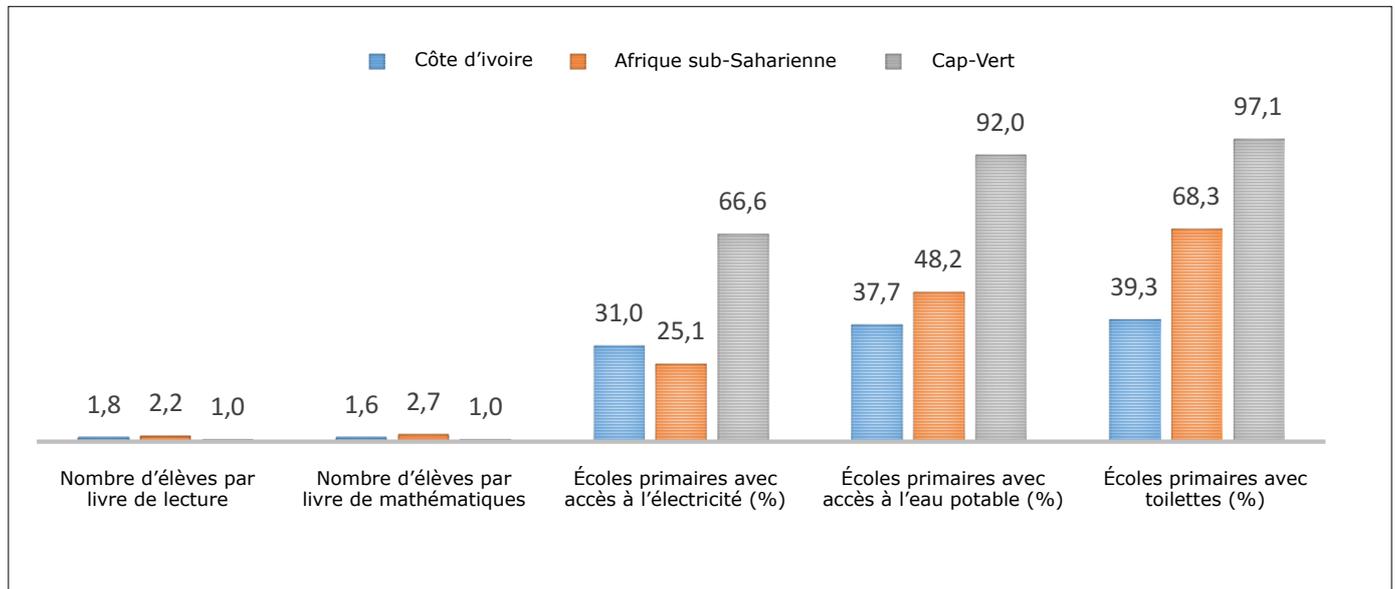
**La deuxième approche serait plus progressive.** Il s'agirait de modifier les critères d'allocation des subventions aux écoles privées en les liant, d'une part, aux taux de réussite de leurs élèves aux examens et, d'autre part, en affectant les élèves non seulement en fonction de leur réussite scolaire mais aussi par rapport à leur situation familiale. En liant le montant des subventions à la réussite de l'établissement, l'Etat va encourager le secteur privé à devenir plus performant, alors qu'aujourd'hui celui-ci présente en moyenne un taux de réussite inférieur à celui du système public. En fait, cette moyenne est trompeuse car il existe une forte variabilité entre établissements privés. Par conséquent, l'idée serait de verser plus de subventions aux écoles performantes, ce qui éliminerait graduellement les écoles privées en dessous des standards ou les pousseraient à s'améliorer.

**La proposition d'affecter les élèves entre les établissements privés et publics en tenant compte de leur situation familiale vise à une meilleure intégration sociale et à inciter les familles pauvres à garder leurs enfants à l'école.** Avec ce nouveau système, les familles plus pauvres auraient plus de chances de fréquenter des établissements publics ou des écoles qui se trouveraient plus proches du logement familial, étant donné que les frais de transports sont souvent un obstacle majeur à la fréquentation scolaire.

**Piste 3 : rationaliser les dépenses en personnel non-enseignants et en équipements.** Le système actuel se caractérise par des dépenses administratives relativement élevées, au détriment de l'achat de matériel et d'équipements scolaires auxquels de faibles montants ont été alloués. Comme pour les enseignants, le personnel non enseignants est relativement mieux payé et plus nombreux (par élève) en Côte d'Ivoire que dans les autres pays (voir tableau 5). Si la Côte d'Ivoire reportait le même nombre de personnel non-enseignant par élève que la moyenne de notre échantillon, le Gouvernement aurait pu économiser environ 42 milliards de FCFA en 2015.

**Dans le même temps, les dépenses en biens et matériel d'éducation sont fort réduites en Côte d'Ivoire, notamment en comparaison des autres pays.** Par exemple, ces dépenses représentent moins de 5 % des dépenses totales alors qu'elles atteignent presque 20 % dans des pays efficaces comme le Cap-Vert et la Thaïlande. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de constater que les écoles ivoiriennes sont le plus souvent moins bien équipées que leurs homologues dans les autres pays africains (Graphique 18). Les enfants n'ont aussi pas assez d'ouvrages pour perfectionner leur apprentissage scolaire.

Graphique 18: Les écoles ivoiriennes sont mal équipées et les élèves manquent d'ouvrages scolaires



Source : Banque mondiale.

**Cette double comparaison suggère que l'Etat ivoirien pourrait réduire ses frais administratifs tout en réallouant cette économie vers des dépenses accrues en matière d'équipements et de matériels scolaires.**

Bien entendu cette suggestion requiert une analyse plus approfondie des raisons derrière la hauteur des dépenses administratives pour ensuite chercher à les rationaliser. Cette réflexion apparaît urgente à la vue des graves manquements en termes d'infrastructures scolaires, puisque seulement 1/3 des écoles primaires ivoiriennes sont connectées au réseau électrique ou ont accès à des sources d'eau potable. Moins d'un établissement primaire sur deux reporte détenir des toilettes. Force est de constater qu'il restera difficile d'accroître la performance d'ensemble du système éducatif ivoirien sans une amélioration sensible des équipements.

## 2.4 Conclusion : un nouveau contrat social

**Réussir le défi d'accroître les compétences de la force de travail en Côte d'Ivoire va nécessiter une meilleure performance du système éducatif.** Si une augmentation des ressources financières sera indéniablement nécessaire pour embaucher davantage d'enseignants et construire de nouvelles salles de classe ainsi que d'acheter du matériel scolaire, cet engagement pourrait ne pas suffire. En effet, la Côte d'Ivoire se doit d'améliorer l'efficacité de ses dépenses publiques en matière d'éducation, à savoir obtenir plus pour chaque franc dépensé.

**Ce rapport a proposé plusieurs pistes de réflexion qui vont dans le but d'améliorer l'efficacité du système et ainsi augmenter l'espérance de vie scolaire, de manière à rapprocher la Côte d'Ivoire des pays émergents.** L'attention a été portée en particulier sur la politique en ressources humaines, les subventions aux écoles privées et les dépenses

**En effet, la Côte d'Ivoire se doit d'améliorer l'efficacité de ses dépenses publiques en matière d'éducation, à savoir obtenir plus pour chaque franc dépensé.**

administratives et en équipements. Sans revenir sur le détail de ces pistes, il convient de rappeler que ces trois éléments comptent pour plus de 90 % de la dépense publique allouée au secteur de l'éducation et qu'elles s'attaquent donc au cœur du système.

**L'approche retenue dans ce rapport s'est centrée sur le besoin de retenir plus longtemps la jeunesse ivoirienne au sein du système scolaire.** En effet, aujourd'hui, le temps moyen d'espérance scolaire est inférieur à 8 ans, alors qu'il dépasse 14 ans dans les pays émergents. Plus ce temps s'allongera, plus l'acquisition des compétences sera favorisée. Pourtant, si cette condition est nécessaire, elle ne saurait être suffisante car encore faut-il s'assurer que les matières enseignées correspondent aux besoins des entreprises sur le marché du travail. Cette dernière question n'a pas été véritablement abordée dans ce rapport, mais elle est importante. A cet effet les questions de flexibilité de l'offre de formation (pour qu'elle puisse s'adapter aux mutations de l'économie), d'autonomie des centres de formation et de contractualisation pour inciter à la performance en matière d'employabilité, devront probablement faire l'objet de réflexions plus approfondies.

**Enfin, l'expérience internationale rappelle qu'un contrat social autour de l'acquisition des compétences est un passage obligé car l'éducation est l'affaire de tous.** Ce contrat doit inclure autant le corps enseignant que les administrateurs du système éducatif, mais aussi les familles ainsi que les entreprises privées. Toutes ces parties prenantes sont concernées et doivent s'accorder sur la direction à prendre, avec un sentiment d'urgence si la Côte d'Ivoire veut réussir son pari du développement de son capital humain et de la diversification.



# ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 1 : Principaux Indicateurs Economiques

	2012	2013	2014	2015	2016
Comptes Nationaux (% du PIB)					
Consommation finale	79.7	76.4	76.0	75.2	74.2
Formation brute du capital	12.8	17.0	18.7	19.9	23.3
Variation de stocks	3.3	3.7	1.0	0.3	-0.6
Solde extérieur	4.2	2.9	4.2	4.7	3.1
Exportations	48.9	41.5	41.3	40.1	36.6
Importations	44.7	38.6	37.0	35.4	33.6
PIB (Coût des facteurs)	89.8	89.8	89.4	89.2	89.1
Agriculture	22.2	21.0	21.2	21.1	19.0
Industrie	24.0	26.0	24.8	25.2	26.7
Service	31.0	30.3	30.9	30.6	31.7
Droits et Taxes net	10.2	10.2	10.6	10.8	10.9
Prix (% glissement annuel moyen)					
Déflateur du PIB	2.6	3.3	0.8	1.4	2.7
Indice des Prix à la consommation	1.3	2.6	0.4	1.2	1.5
Indicateurs Fiscaux (% du PIB)					
Recettes totales et dons	19.2	19.7	19.6	21.2	20.7
Dépenses totales	22.3	21.9	21.8	24.2	24.7
Solde primaire	-1.2	-0.1	-0.5	-0.4	-1.6
Solde global	-3.2	-2.2	-2.2	-3	-4.1
Secteur extérieur					
Balance commerciale	11.4	9.6	10.3	10.8	8.4
Compte de services (Net)	-7.3	-7.3	-7.8	-8.6	-7.6
Autres (Net)	-5.4	-4.3	-3.4	-3.8	-1.6
Solde du Compte Courant	0.3	0.3	0.3	0.3	-0.3
Compte de Capital et d'Operations Financières					
Compte de Capital	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1
Investissements Directs Etrangers	1.2	1.3	2.0	2.2	2.9
Investissements de Portefeuille et Autres	0.5	0.6	0.3	0.3	1.1
Memo					
PIB (prix courant en milliards de FCFA)	13677.0	15446.0	16796.0	18495.0	21102.0
PIB (prix constant 2009 en milliards de FCFA)	12335.5	13479.3	14623.2	16130.4	17440.2
Taux de change (FCFA:US\$-moyenne annuelle)	510	494	494	591	587.3
Population (million)	22	22.5	23.1	23.7	24.3

Source : Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Institut National de Statistique

Tableau 2 : Compte Nationaux

% du PIB	2012	2013	2014	2015e	2016e
Prix courant					
Demande Agrégée					
Consommation Finale	79.7	76.4	76.0	75.2	74.2
Privée	66.9	63.6	63.0	61.1	60.9
Publique	12.8	12.7	13.0	14.0	13.3
Formation Brute de Capital	12.8	17.0	18.7	19.9	23.3
Privée	7.3	10.6	12.5	13.1	13.8
Publique	5.5	6.3	6.2	6.8	9.5
Variation de Stocks	3.3	3.7	1.0	0.3	-0.6
Solde Extérieur	4.2	2.9	4.2	4.7	3.1
Exportations	48.9	41.5	41.3	40.1	36.6
Importations	44.7	38.6	37.0	35.4	33.6
Facteurs de production					
PIB au coût des facteurs	89.8	89.8	89.4	89.2	89.1
Agriculture	22.2	21.0	21.2	21.1	19.0
Industrie	24.0	26.0	24.8	25.2	26.7
Services	31.0	30.3	30.9	30.6	31.7
Droits et Taxes Net	10.2	10.2	10.6	10.8	10.9
Prix Réel (base 2009)					
Demande Agrégée					
Consommation Finale	81.0	77.2	77.0	76.5	75.7
Privée	68.6	65.4	65.0	63.4	62.9
Publique	12.4	11.8	12.1	13.0	12.8
Formation Brute de Capital	11.5	15.8	16.9	17.9	19.2
Privée	6.4	9.8	11.1	11.6	12.0
Publique	5.1	6.1	5.8	6.4	7.2
Variation de Stocks	3.6	4.7	3.7	3.8	5.4
Solde Extérieur	3.9	2.3	2.3	1.8	-0.3
Exportations	47.2	39.8	38.2	38.5	37.8
Importations	43.3	37.5	35.8	36.7	38.0
Facteurs de production					
PIB au coût des facteurs					
Agriculture	19.8	18.8	19.3	19.0	18.4
Industrie	21.1	24.0	22.9	23.5	25.1
Services	36.0	35.3	36.0	36.0	36.2
Droits et Taxes Net	10.9	10.3	10.1	10.1	9.8

Sources : Institut National de Statistique, FMI et Banque mondiale

Tableau 3 : Croissance Réelle par Secteur

Glissement annuel (%)	2012	2013	2014	2015	2016
Agriculture	0.3	3.8	11.5	6.8	5.6
Agriculture vivrière, élevage	-2.5	1.2	18.7	5.0	12.9
Agriculture d'exportation	4.3	5.7	2.8	10.0	-5.4
Sylviculture	0.6	87.1	0.0	-6.9	2.1
Pêche	18.8	16.5	0.4	3.0	5.2
Industrie	6.1	24.2	3.9	12.5	17.6
Extraction minière	-25.8	14.7	-3.0	26.3	19.6
Industries agroalimentaires	28.4	4.1	8.7	3.2	8.2
Energie	155.2	97.9	-6.3	20.0	45.2
Bâtiments et travaux publics	40.5	17.9	15.5	26.1	38.2
Autres industries manufacturières	4.3	21.3	7.9	3.5	13.8
Services	6.8	7.2	9.1	8.3	14.4
Transports et Communication	27.2	8.9	5.9	8.3	11.3
Services	-3.2	7.5	10.2	7.8	9.1
Commerce	9.3	5.1	10.8	9.0	15.2
Administration publique	35.1	3.5	7.3	6.4	16.8

Sources : Institut National de Statistique, FMI et Banque mondiale

Tableau 4 : Operations Fiscales

%PIB	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales et dons	19.2	19.7	19.6	21.2	20.7
Recettes totales	18.6	18.4	17.8	19.7	19.1
Recettes Fiscales	16.2	15.6	15.3	16	16.7
Impôts directs	5.3	5	4.4	4.3	4.1
Impôts Indirects	10.9	10.6	10.9	11.7	11.6
Recettes non-fiscales	2.4	2.8	2.5	3.7	2.4
Dons	0.6	1.3	1.8	1.5	1.7
Dépenses Totales	22.3	21.9	21.8	24.2	24.7
Dépenses courantes	17.8	15.9	15.9	17.4	17.3
Salaire et Traitements	6.8	6.7	7	7.2	6.8
Subventions et autres Transferts courants	3	2.1	1.8	2.2	1.7
Autres dépenses courantes	4.2	3.5	3.9	4.4	4.4
Dépenses liées à la crise	0.4	0.5	0.4	0.6	0.5
Service de la Dette	1.7	1.4	1.3	1.6	1.7
Dette intérieure	0.6	0.7	0.7	0.8	0.9
Dette extérieure	1.1	0.6	0.6	0.8	0.7
Dépenses d'investissements	4.5	6	5.9	6.7	7.5
Financées sur ressources intérieures	3.7	4	3.6	4.3	4.4
Financées sur ressources extérieures	0.8	2	2.3	2.5	3
Solde Primaire	-1.2	-0.1	-0.5	-0.4	-1.6
Solde Global	-3.2	-2.2	-2.2	-3	-4.1
Solde Global (excl. dons)	-3.8	-3.5	-4	-4.5	-5.7
Variations des arriérés intérieurs	1.4	0.3	-1	0	-0.1
Solde Global (base caisse)	-1.8	-2	-3.2	-3	-4.2

Source : Fonds Monétaire International et Banque mondiale

Tableau 5 : Balance des paiements

%PIB	2012	2013	2014	2015	2016
Solde du Compte Courant	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Solde du Compte Courant (excl. Dons)	-0.3	-1.0	-1.5	-1.2	-1.3
Solde Commerciale	11.4	9.6	10.3	10.8	8.3
Exportations (f.o.b)	45.2	38.5	38.6	38.3	33.9
dont Cacao	12.6	12.5	13.6	16.4	14.2
dont produits pétroliers	14.7	11.0	9.2	6.1	5.8
Importations (f.o.b)	33.8	29.0	28.2	27.5	25.4
dont pétrole	10.3	9.4	7.7	4.9	4.2
Services (net)	-7.3	-7.3	-7.8	-8.6	-7.6
Revenus primaires (net)	-3.4	-2.9	-3.3	-3.5	-2.8
dont intérêt sur la dette publique	1.1	0.6	0.6	0.8	0.8
Revenus Secondaire (net)	-1.9	-1.4	0.0	-0.3	0.0
Gouvernement	-0.2	0.4	1.8	1.5	1.7
Autres secteurs	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.7
Comptes de Capital et d'Operations Financières	-1.5	2.4	1.5	1.8	1.7
Compte du Capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte des Operations Financières	-1.5	2.4	1.5	1.8	1.8
Investissements Directs Etrangers	1.2	1.3	2.0	2.2	3.0
Investissements de portefeuille (net)	0.5	0.6	0.3	0.3	0.1
Autres investissements (net)	-3.2	0.6	-0.8	-0.6	-1.3
Officiel, net	-1.9	0.5	2.1	3.6	0.7
Prêts projets	0.4	1.4	1.5	1.8	2.1
Autres prêts	0.0	0.0	2.1	3.2	0.0
Amortissement	2.3	0.9	1.4	1.3	1.4
Non-officiel, net	-1.3	0.1	-2.9	-4.2	-2.0
Erreurs et omissions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde Global	-2.7	0.4	0.6	0.1	-0.1

Source : Fonds Monétaire International et Banque mondiale

Tableau 6 : Inflation, Taux de change et Prix

Glissement annuel moyen (%)	2012	2013	2014	2015	2016
Inflation					
Déflateur du PIB	2.6	3.3	0.8	1.4	1.8
Indice des prix à la consommation	1.3	2.6	0.4	1.2	2.1
Indice hors alimentation	1.8	2.8	1.4	1.0	-0.3
Indice produits alimentaires	-0.3	1.9	-2.1	2.0	4.1
Taux de change (CFA:US\$)	510	494	494	591	
Produits de base sélectionnés					
Pétrole (\$/bbl)	105.0	104.1	96.1	52.4	
Cacao (\$/kg)	2.4	2.4	3.1	3.1	
Café (\$/kg)	4.1	3.1	4.4		
Caoutchouc (\$/kg)	3.2	2.5	1.7		

Source : Institut National des Statistiques, Ministère des Finances, Banque mondiale

Tableau 7 : Taux de Pauvreté

	1985	1995	2002	2008	2015
Total	10	32.3	38.4	48.9	46.3
Urbain	5	42	49	62.5	56.8
Rural	15.8	19.4	24.5	29.5	35.9

Source : Ministère du Plan et de Développement, 2015

Tableau 8 : Indicateurs du secteur de l'éducation

Indicateurs de scolarisation	2011	2012	2013	2014	2015
Taux Brut de Scolarisation au Préscolaire (%)	3.9	4.7	5.8	6.7	
Taux Brut d'accès au primaire (%)	76.6	84.7	85.2	94.4	102.2
Taux d'achèvement du primaire (%)	55.1	56.7	55.9	58.1	63.1
Taux Brut d'Accès au secondaire 1 (%)	33.8	39.4	45.4	55.9	59.9
Taux d'achèvement du secondaire 1 (%)	28.3	31.9	31.6	33.3	35.5
Taux Brut d'Accès au secondaire 2 (%)	19.0	16.2	14.1	18.0	24.2
Taux d'achèvement du secondaire 2 (%)	17.1	19.5	12.7	12.4	16.1
Nombre d'élèves pour 100K habitants ETFP	235	279	390	461	
Nombre d'élèves pour 100K habitants Sup	312	380	769	796	

Source : Pôle de Dakar, Banque mondiale

Indicateurs de qualité	Côte d'Ivoire	Minimum	Maximum
Score PASEC 2014 en début de primaire, français	484.1	435.2	627.7
Score PASEC 2014 en début de primaire, mathématiques	465.9	437.4	605.1
Score PASEC 2014 en fin de primaire, français	517	403.5	548.4
Score PASEC 2014 en fin de primaire, mathématiques	475.7	405.8	593.6

Source : PASEC

Indicateurs d'emploi	2002	2013
Proportions de cadres parmi les 25-34 ans qui ont atteint l'enseignement supérieur (%)	20.4	17.2
Proportion d'employés/ouvriers qualifiés ou de cadres parmi les 25-34 ans qui ont atteint le secondaire 2 (%)	19.6	23.6
Proportion d'employés/ouvriers qualifiés ou de cadres parmi les 25-34 ans qui ont fait l'ETFP (%)	37.3	10.4

Source : Calculs à partir de l'ENV 2002 et de l'ENSETE 2013



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

[www.banquemondiale.org/cotedivoire](http://www.banquemondiale.org/cotedivoire)